



Références

URBANiS réalise, partout en métropole et outre-mer, des missions d'étude, de conseil et de suivi opérationnel pour le compte des Villes, des Collectivités Locales et Territoriales, de l'État et des bailleurs.

REVITALISER LES CENTRES ET LES QUARTIERS ANCIENS

Étude et suivi-animation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), d'opérations façades, d'opérations de Restauration Immobilière (ORI), d'opérations de lutte contre l'Habitat Indigne (RHI).

INTERVENIR POUR LE REDRESSEMENT ET LA REHABILITATION DES COPROPRIETES EN DIFFICULTE

Diagnostic, conseil, animation de Plans de Sauvegarde et d'OPAH copropriété.

ÉLABORER ET ANIMER LES POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

Programme Local de l'Habitat (PLH), observatoires de l'habitat, étude foncière et marché du logement, maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) habitat.

CONCEVOIR LA PLANIFICATION SPATIALE ET LA PROGRAMMATION DE PROJETS D'AMENAGEMENT

Études d'Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme (PLU), Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), lotissement, réhabilitation de grands sites naturels touristiques.

AMENAGER DES QUARTIERS ANCIENS

Étude d'ilots, procédures de THIRORI, de DUP Aménagement, négociation et acquisitions foncières (DIA, amiables), relogement, recyclage d'immeubles.

Sommaire

REFERENCES	1
REVITALISER LES CENTRES ET QUARTIERS ANCIENS	3
INTERVENIR POUR LE REDRESSEMENT ET LA REHABILITATION DES COPROPRIETES EN DIFFICULTE	45
ÉLABORER ET ANIMER LES POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT	56
CONCEVOIR LA PLANIFICATION SPATIALE ET LA PROGRAMMATION DE PROJETS D'AMENAGEMENT	79
AMENAGER LES QUARTIERS ANCIENS	94

Revitaliser les centres et quartiers anciens



URBANiS est le 1^{er} opérateur national en Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

Associée aux premières opérations de réhabilitation de centres anciens depuis 1979, URBANiS présente une riche expérience en la matière. Ses équipes ont conduit plus de 360 missions d'étude et de suivi-animation pour le compte des villes et leurs intercommunalités, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de l'Etat.



URBANiS réalise les études et diagnostics préalables, anime les Opérations Programmées d'Améliorations de l'Habitat, OPAH Renouveau Urbain, OPAH Revitalisation Rurale, Programmes d'Intérêt Général (PIG), Programme Social Thématique (PST), OPA Thermique et Energétique des Bâtiments (OPATB), opérations façades, Opération de Restauration Immobilière (ORI), aide à la réalisation des opérations PNRQAD, opérations de RHI et de lutte contre l'habitat indigne.

Chaque dispositif est construit et animé au plus près des préoccupations et des enjeux locaux. Pour chaque opération de réhabilitation, nous privilégions une approche globale, maîtrisant ses aspects techniques, économiques, sociaux, et juridiques.



Les équipes d'URBANiS ont adapté leurs compétences à la complexification des enjeux et des dispositifs. Ainsi, nos savoir-faire recouvrent la mise en œuvre d'un plan de communication adapté et ciblé, les simulations financières et fiscales pour faciliter les décisions de réhabilitation, la création d'outils performants de suivi et gestion de dossiers (bases de données), le maniement d'outils coercitifs et incitatifs de lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des propriétaires et des locataires, la gestion des caisses d'avances, la promotion des loyers maîtrisés, la prise en compte des enjeux patrimoniaux et le développement d'un habitat de qualité, économe en charges et participant au développement durable.

La réalisation d'évaluations thermiques et de DPE est assurée par plus de 40 intervenants formés à cet effet.



Forte de son expérience, URBANiS conseille également les collectivités locales sur les stratégies de requalification du parc privé, participe aux débats et échanges de savoir-faire au plan national, et transpose son expérience à l'international.

- **Etudes, diagnostics, expertises, enquêtes**

Année 2011

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ (AVEYRON)

Etude pré-opérationnelle sur le centre ancien de Rodez – 49.300 €

Le centre ancien de Rodez fait face à des situations de mal logement et de vacance. Face à cela, la Communauté d'Agglomération a décidé d'engager une étude-action pour préparer une future opération d'aménagement et de revalorisation des logements dans trois secteurs prioritaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATIONS VAL DE BIEVRES (VAL DE MARNE)

Etude pré opérationnelle PIG Habitat indigne Val de Bièvres – 75.810 €

La CAVB a réalisé une étude préalable en interne afin d'élaborer une liste d'immeubles dégradés avec, pour idée opérationnelle, la mise en place d'un PIG. L'étude porte donc sur 171 immeubles ciblés, situés sur 5 des 7 communes de la CAVB et doit permettre de valider une liste d'adresses susceptibles d'intégrer un PIG mais également de proposer d'autres modes d'intervention si nécessaire. L'étude porte également sur 6 hôtels meublés repérés comme dégradés et pour lesquels la stratégie opérationnelle reste à déterminer.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ORIENTE –ALERIA (HAUTE-CORSE)

Etude pré-opérationnelle et missions d'animation d 'OPAH – 48.795 €

La mission d'étude, indispensable à la mise en place d'un dispositif opérationnel, identifiera les territoires prioritaires, déterminera les objectifs quantitatifs et qualitatifs très précisément, définira les thématiques prioritaires d'intervention et élaborera les modalités pratiques de mise en œuvre opérationnelle pour atteindre ces objectifs.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3B (CHARENTE)

Etude préalable à l'intégration du Blanzacais à l'OPAH RR des 3B – 6.610 €

La Communauté de Communes des 3B va fusionner avec la Communauté de Communes du Blanzacais. Les 2 communautés ont décidé de faire bénéficier les habitants du Blanzacais des aides de l'OPAH-RR des 3B. Dans cette perspective, les 3B ont lancé une étude préalable afin de définir les besoins du territoire du Blanzacais ainsi que les objectifs quantitatifs.

ATEMA CONSEIL - FONDATION DE FRANCE (ILE-DE-FRANCE)

Evaluation de l'expérimentation et des projets éco-habitat – 12.675 €

Dans le cadre du financement de 17 expérimentations de lutte contre la précarité énergétique, la Fondation de France missionne en parallèle le groupement ATEMA / URBANIS pour l'évaluation de ces projets sur 5 ans.

VILLE DE COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE)

Etude pré-opérationnelle précarité énergétique – 66.750 €

La Ville de Colombes a engagé une étude pré-opérationnelle de PIG avec deux volets sur l'ensemble de son territoire : lutte contre la précarité énergétique et lutte contre l'habitat indigne. Cette étude fait suite à plusieurs OPAH sur différents périmètres et s'inscrit dans les objectifs de l'agenda 21 (adopté en 2009) et du programme d'action du PLH communal (adopté en 2011). Elle vise à estimer le potentiel d'intervention pour chacun de ces deux volets et à préconiser un cadre opérationnel pour répondre aux besoins identifiés.

VILLE DE CASTELNAUDARY (AUDE)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH Renouveau Urbain – 49.655 €

Dans un objectif de requalification et de valorisation du centre ville, l'étude comprend 3 niveaux : identification des enjeux et élaboration de stratégies; étude pré-opérationnelle sur 3 îlots; évaluation de la faisabilité de l'OPAH RU. La rédaction du projet de convention fait l'objet d'une tranche conditionnelle.

DDT YONNE (YONNE)

Diagnostics techniques et financiers pour procédures insalubrité en cours – 5.700 €

La Direction Départementale des Territoires de l'Yonne lance une consultation destinée à s'assurer les services d'un opérateur spécialisé pour élaborer des diagnostics techniques et financiers 4 immeubles pour un total de 8 logements, dans le cadre de procédures d'insalubrité.

VILLE DE LORMONT (GIRONDE)

Etude pré-opérationnelle préalable à la mise en œuvre d'une OPAH - 43.160 €

Malgré son attrait, le centre ancien de Lormont est touché par la déqualification d'une partie de son parc de logements privés. Après une première OPAH à la fin des années 1990 et le PIG de la CUB depuis 2008, la ville souhaite définir une politique ambitieuse de réhabilitation de ces quartiers anciens.

VILLE DE BELLEY (AIN)

Avenant au marché pour la prise en compte des nouvelles exigences de l'ANAH relatives à l'ingénierie technique des dossiers précarité énergétique – 17.020 €

La ville de Belley nous confie par voie d'avenant au marché le soin d'assurer le suivi et l'accompagnement technique des propriétaires occupants éligibles à l'aide de solidarité écologique.

DDT DE SAVOIE

Diagnostic insalubrité sur un logement à Aix les Bains – 1.180 €

Il s'agit de réaliser le diagnostic technique sur un logement pour confirmer le niveau d'insalubrité.

Diagnostic insalubrité sur une maison individuelle à Yenne – 1.298 €

Il s'agit de réaliser le diagnostic technique sur un logement pour confirmer le niveau d'insalubrité. L'expertise est réalisée conjointement avec l'expertise plomb et amiante.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRES TOUTES AURES (ISERE)

Etude d'adaptation du dispositif d'OPAH en lien avec la réforme 2011 des financements ANAH – 6.273 €

La mission consiste à affiner l'étude des potentiels du territoire et d'ajuster le dispositif opérationnel au vu des nouvelles règles de financement de l'ANAH.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VOIRONNAIS (ISERE)

Etude pré-opérationnelle sur le parc privé – 30.685 €

En lien étroit avec le lancement de la démarche de formalisation d'un nouveau PLH, le Pays Voironnais, délégataire des aides à la pierre et très impliqué dans le développement d'un parc locatif privé accessible, confie à URBANIS une étude pré-opérationnelle sur le parc privé. Cette étude servira de socle à la définition d'une nouvelle politique d'intervention locale.

SAINT-FLORENTIN (YONNE)

Etude préalable pour un financement THIRORI sur l'îlot du Courquillon – 3.970 €

Pour accompagner son OPAH-RU, la Ville de Saint Florentin souhaite mettre en œuvre des opérations d'aménagement sur des îlots dégradés et lancer des Opérations de Restaurations Immobilières sur des immeubles déclarés insalubres.

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (NORD)

Etude habitat ancien Croix, Wattrelos, Tourcoing, Roubaix – 79.175 €

Etude lancée dans le cadre du PMRQAD visant à définir et programmer les stratégies d'intervention sur le parc privé dégradé de certains secteurs des communes de Roubaix, Tourcoing, Croix, Wattrelos.

ICF (NORD)

Mission d'enquêtes sociales à Valenciennes – 7.525 €

Réalisation de 77 enquêtes sociales préalables à la réalisation de travaux de réhabilitation dans 2 bâtiments, dans une perspective de diminution des consommations énergétiques des logements (D=>B).

COMMUNAUTE DE COMMUNES D'OYONNAX (AIN)

Etude pré-opérationnelle OPAH RU – 54.365 €

Etude pré-opérationnelle d'un (des) dispositif(s) d'intervention sur l'habitat privé de la Communauté de communes d'Oyonnax, bassin industriel en déprise, dont le marché de l'habitat est aujourd'hui déstructuré, et le bâti ancien dégradé.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TOURNONAIS (ARDECHE)

OPAH-RU centre Ville Tournon et PIG Communautaire Etudes Pré-opérationnelles – 65.305 €

La Communauté de Communes du Tournonais poursuit son action en matière de politique de l'habitat et lance une étude pré opérationnelle d'une part sur le centre ancien de Tournon pour une étude d'OPAH RU (lutte contre l'habitat indigne et résorption de la vacance) et d'autre part sur le reste du territoire communautaire pour une étude PIG ciblée sur les PO (adaptation du logement au vieillissement, habitat indigne et précarité énergétique).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATIONS SALON ETANG DE BERRE DURANCE (BOUCHES-DU-RHONE)

Diagnostic préalable et étude pré-opérationnelle d'OPAH ou de PIG sur le territoire d'Agglopoie Provence – 59.550 €

Dans son programme d'actions, Agglopoie Provence a pour objectifs de remédier aux situations de précarité énergétique, lutter contre les situations de non décence et d'indignité dans les logements, produire des logements conventionnés et résorber la vacance, permettre le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou handicapées.

DDTM DU GARD

Diagnostic insalubrité 5 rue du Vieux Salin à Beaucaire – 2.160 €

Diagnostic insalubrité 246 chemin de Beauvoir à Beaucaire – 2.160 €

Elaboration de diagnostics insalubrité (volet technique et social) sur des immeubles désignés par la DDTM : enquête sociale, relevés, renseignement de la grille insalubrité, descriptif de travaux, qualification de l'insalubrité (remédiable ou irrémédiable), présentation au Coderst.

EPA ORSA (VAL DE MARNE)

Etude pré opérationnelle d'OPAH RU sur la commune de Villeneuve St Georges – 60.140 €

Etude faisant suite à une première étude immobilière sur le centre-ville, qui vise à définir le contenu et les objectifs opérationnels de l'OPAH RU dans le cadre du PNRQAD, en articulation avec les opérations d'aménagement prévues sur le site.

AGGLOMERATION MONTARGEOISE ET RIVES DU LOING (LOIRET)

Etude pré opérationnelle – 48.825 €

L'étude pré opérationnelle d'OPAH de l'agglomération montargeoise concerne les 10 communes que compte le territoire et fait suite à l'étude de PLH qui a démontré la nécessité d'une intervention sur l'habitat privé. L'étude a donc pour objectifs d'affiner les enjeux soulevés lors du PLH, de déterminer les objectifs et de préciser le ou les territoires d'intervention. Un zoom particulier sera par ailleurs réalisé sur une copropriété de Montargis dont les indicateurs semblent au rouge.

Année 2010

COMMUNAUTE DES PAYS DE RHONE ET OUVEZE (VAUCLUSE)

Avenant n°1 - Etude pré-opérationnelle d'OPAH multi sites – 38.420 €

Créée en 1993, la CCPRO regroupe 6 communes et environ 38 000 habitants. Elle bénéficie d'une grande attractivité au sein du bassin d'emploi Avignon-Orange-Carpentras, ce qui engendre une pression grandissante sur le marché immobilier. La mission d'étude indispensable à la mise en place d'une OPAH vise spécifiquement à identifier les sites prioritaires, déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs, définir les thématiques prioritaires d'intervention et élaborer les modalités pratiques de mise en œuvre opérationnelle pour atteindre ces objectifs.

GRAND LYON (RHONE)

Etude pré-opérationnelle d'une OPAH RU sur le centre de Pierre-Bénite – 29.575 €

Cette étude fait suite à l'étude habitat réalisée par URBANIS en 2007. Elle a pour objectif la définition d'un programme d'actions opérationnel d'une OPAH RU, incluant une restructuration urbaine de 3 îlots. Cette intervention habitat est concomitante d'une action sur le commerce d'une part, et de la requalification des espaces publics et voiries d'autre part. Une autre spécificité importante est la définition en cours d'un Périmètre de Prévention des Risques Technologiques, qui couvre intégralement le centre ville.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Campagne de repérage et de localisation du bâti ancien dégradé – Année 2010/2011 – 34.768 €

Le CUGT lance une campagne de repérage du bâti ancien dégradé sur plusieurs secteurs prioritaires de son territoire. La mission consiste à identifier immeubles et propriétaires pour proposer une stratégie d'intervention adaptée (incitative / coercitive).

MAIRIE DE MOISSAC (TARN-ET-GARONNE)

Réalisation d'une étude pré-opérationnelle en vue de la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – 42.950 €

La commune de Moissac lance une étude d'OPAH sur son centre ancien qui vise à confirmer et construire le dispositif opérationnel. L'étude intégrera une réflexion urbaine (aménagement, espaces publics).

ARS MIDI-PYRENEES (HAUTE-GARONNE)

Campagne de repérage de logements insalubres dans le département du Lot – 17.580 €

Campagne de repérage de logements insalubres loués et occupés, et constitution de dossiers techniques et administratifs pour chaque logement susceptible de faire l'objet d'une procédure d'insalubrité. Objectif de 20 logements répartis sur les communes de Cahors, Figeac et Gourdon.

ANAH (ILE-DE-FRANCE)

Suivi et évaluation des expérimentations et accompagnement du changement – Lot 1 : Suivi évaluation des expérimentations en matière de précarité énergétique – Lot 2 : accompagnement de la généralisation des volets énergétique dans le secteur programmé. (groupement solitaire avec ATEMA) - 39.650 €

Suite à la mise en place des expérimentations de lutte contre la précarité énergétique et à la systématisation du volet énergie dans les opérations programmées, l'ANAH Nationale cherche à repérer, valoriser et reproduire les démarches exemplaires sur ces deux thématiques par cette évaluation confiée à Urbanis (en partenariat avec Atema Conseil).

AGGLOMERATION D'ORLEANS (LOIRET)

Diagnostic inondation (Lot 2) – 77.617 €

URBANIS rédige pour le compte de la Communauté d'agglomération Val d'Orléans, et dans le cadre d'une OPAH "Habitat Durable", des diagnostics inondation sur du bâti ancien. Ces diagnostics ont pour but d'aider les habitants à définir les actions d'amélioration des éléments techniques à mettre en œuvre pour préserver immeubles et pavillons, et donc habitants, des dégâts causés par la Loire pouvant sortir de son lit.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE THAU (HERAULT)

Aménagement des cœurs de villes dans le cadre du programme de revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité - Commune de Balaruc Le Vieux – 13.700 €

Dans le cadre du FISAC, étude en deux parties. 1^{ère} partie : les enjeux en termes d'aménagement sur l'ensemble de la commune jusqu'à l'esquisse sur les espaces publics du cœur de village. 2^{ème} partie : recensement des commerces du vieux village et pré étude d'aménagement de quatre locaux communaux transformés en commerces.

COMMUNAUTE DES PAYS DE RHONE ET OUVEZE (VAUCLUSE)

Avenant n°1 - Etude pré-opérationnelle d'OPAH multi sites – 38.420 €

Créée en 1993, la CCPRO regroupe 6 communes et environ 38 000 habitants. Elle bénéficie d'une grande attractivité au sein du bassin d'emploi Avignon-Orange-Carpentras, ce qui engendre une pression grandissante sur le marché immobilier. La mission d'étude indispensable à la mise en place d'une OPAH vise spécifiquement à identifier les sites prioritaires, déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs, définir les thématiques prioritaires d'intervention et élaborer les modalités pratiques de mise en œuvre opérationnelle pour atteindre ces objectifs.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (GIRONDE)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH – 38.050 €

Située dans l'aire métropolitaine, la Communauté de communes de Montesquieu compte 36000 habitants pour 13 communes. L'enjeu de l'étude est de conjuguer les objectifs du PLH avec les nouvelles priorités de l'Anah et les besoins du territoire notamment sur les centres bourgs.

AGENCE REGIONALE DE SANTE (BOUCHES-DU-RHONE)

Convention de partenariat relative à lutte contre l'habitat indigne – 19.443,76 €

Dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne, la DDASS des Bouches-du-Rhône souhaite s'adjoindre la collaboration de techniciens et d'experts en bâtiments pour réaliser les diagnostics techniques, sociaux préalables ou de sortie d'insalubrité.

VILLE DE COGOLIN (VAR)

Poursuite de l'amélioration des logements vétustes ou insalubres occupés - 625 €

La Ville de Cogolin souhaite poursuivre la dynamique de réhabilitation de logements et apporter un soutien aux propriétaires occupants de condition modeste.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Diagnostic habitat à l'échelle intercommunale – 14.180 €

Le diagnostic habitat à l'échelle intercommunale est une étude à réaliser dans un délai de 4 mois environ, qui doit permettre de décider d'engager ou non un dispositif opérationnel d'intervention sur l'habitat privé. Si le diagnostic aboutit à une conclusion positive, il devra aider les élus à choisir parmi les outils disponibles : OPAH, PIG, ou combinaison de dispositifs.

SEQUANO AMENAGEMENT (SEINE-SAINT-DENIS)

Analyse de l'occupation sociale et de l'état technique du bâti ancien de la ZAC de l'horloge à Romainville – 8.675 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES (LOIRET)

Etude pré-opérationnelle en vue d'une opération d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire de la Communauté de Communes – 39.500 €

Etude pré-opérationnelle en vue d'une opération d'amélioration de l'habitat sur le territoire intercommunal (10 communes) . Cette étude fait suite à une première OPAH, suivi d'un PIG, dont les résultats n'ont pas répondu à toutes les attentes. Le diagnostic aura pour particularité de comprendre un volet marché du logement important et couvrant tous les modes d'occupation. Outre les objectifs classiques à évaluer dans ce type d'étude, la communauté attend également le BE sur l'aspect patrimonial de son bâti.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN D'ANNONAY (ARDECHE)

Etude pré-opérationnelle OPAH RU – 65.975 €

Etude pré-opérationnelle d'OPAH RU sur le centre ancien d'Annonay sur un périmètre qui d'inscrit dans une convention PNRQAD. Il s'agit de réaliser un diagnostic territorial général (urbain, commercial, foncier et immobilier) puis à partir d'un échantillon d'adresses, d'effectuer des simulations techniques et enfin de définir le dispositif d'intervention.

AGENCE REGIONALE DE SANTE (AQUITAINE)

Réalisation d'un document sur l'évolution du paysage administratif en matière de lutte contre l'habitat indigne – 2.425 €

L'objectif de la mission est, à partir des éléments dont dispose l'ARS et la DREAL, de proposer un document sur la répartition des compétences en matière de lutte contre l'habitat indigne au sein de la Région Aquitaine et de ses quatre départements.

VILLE DE MACON (SAONE-ET-LOIRE)

Etude préalable à une OPAH RU au centre ville – 58.850 €

A Mâcon, appauvrissement des ménages, précarisation économique et déqualification du parc poussent la ville dans une réflexion lui permettant de porter des actions diversifiées pour attirer des habitants, requalifier l'habitat, maintenir la population résidente, agir sur l'habitat indigne, la précarité énergétique et la vacance.

VILLE DE CHALON-SUR-SAONE (SAONE-ET-LOIRE)

Etude de faisabilité – Opérations Façades – 8.688 €

La ville de Chalon sur Saône souhaite engager une nouvelle opération façades sur certains secteurs de son Centre Ville considérés comme stratégiques. Cette opération s'inscrit dans le prolongement de la précédente opération façade et des OPAH qui se sont déroulées sur le centre historique de la Ville.

DDT DE SAVOIE

Diagnostic insalubrité sur trois logements à Aix les Bains – 2.200 €

Il s'agit de réaliser le diagnostic technique sur les trois logements pour confirmer le niveau d'insalubrité. La mission prévoit la réalisation simultanée du diagnostic plomb.

COMMUNE DE PERPIGNAN (PYRENEES-ORIENTALES)

PNRQAD de la Gare : études et élaboration de la convention partenariale – 69.835 €

L'étude a pour objectif de réaliser un diagnostic général du fonctionnement du quartier suivi d'une expertise de la situation du commerce et de diagnostics approfondis sur les îlots sensibles ; d'élaborer une stratégie et un programme d'actions ainsi qu'un chiffrage complet du dispositif proposé.

Il est prévu également d'assister la Ville pour animer la concertation préalable et négocier et finaliser les conventions partenariales avec l'Etat, l'ANRU et l'ANAH.

COMMUNE D'ARGELES SUR MER (PYRENEES-ORIENTALES)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH – 35.325 €

Située sur le littoral à mi-chemin entre Perpignan et la frontière espagnole, cette commune voit sa population multipliée par 10 durant l'été. Plus de la moitié du parc de logement est composée de résidences secondaires. L'étude devra être en mesure de proposer des pistes pour augmenter et diversifier l'offre locative à l'année et apporter des réponses aux problématiques de l'habitat indigne et de la précarité énergétique.

VILLE DE MARIGNANE (BOUCHES-DU-RHONE)

Etude pré-opérationnelle OPAH RU - 47.352 €

Proposer une stratégie d'intervention en matière d'habitat au sein d'une stratégie plus globale visant à redonner une « âme » au centre ville de Marignane.

L'état des lieux et les objectifs ayant été arrêtés et présentés dans le dossier de candidature au PNRQAD, il s'agit d'en définir les modalités de mise en œuvre opérationnelle. L'équipe municipale souhaite désormais identifier les outils, les dispositifs et leur articulation qui permettront la réalisation de ce projet complexe et ambitieux de requalification et revitalisation urbaine d'un centre ville de 12 hectares.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (GIRONDE)

Etude préalable à la mise en place d'une OPAH – 32.600 €

L'étude pré-opérationnelle que lance la Communauté de communes devra apporter des réponses à l'ensemble de ces enjeux : développement du logement locatif (déficient aujourd'hui), résorber une partie des logements vacants, être un levier puissant pour lutter contre l'habitat insalubre et/ou présentant des risques pour la sécurité des occupants.

VILLE DE MOULINS (ALLIER)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH – 68.650 €

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH de la Ville de Moulins concerne le périmètre du Centre Ville sur lequel cohabitent deux secteurs aux caractéristiques différentes : le centre historique et le centre moderne présentant un taux de vacance important et des phénomènes de dégradations marquées qui nuisent à l'image de la Ville et à son animation.

PAYS AVALLONNAIS (YONNE)

Elaboration d'un diagnostic préalable à des Opérations d'Amélioration de l'Habitat en Pays Avallonnais – 40.800 €

Le pays Avallonnais compte 92 communes regroupées en 7 communautés de communes. L'étude vise à définir une stratégie d'intervention sur le parc ancien de ce territoire en recherchant les outils les plus adaptés aux caractéristiques du Pays, à son organisation technique, administrative et politique.

VILLE DE LANGRES (HAUTE-MARNE)

Réalisation d'une étude en vue de la mise en œuvre d'opérations de redynamisation du quartier historique de la Ville – 62.800 €

L'étude porte sur le centre historique de la Ville et comporte trois volets : l'habitat (URBANiS), le commerce (CCI 52), les déplacements (Transitec). Pour la partie habitat, la Ville souhaite mesurer l'intérêt de lancer une OPAH RU pour répondre aux besoins en logement et agir sur la vacance et l'obsolescence du parc ancien.

SYNDICAT ARLYSERE (SAVOIE)

Etude pré-opérationnelle à une OPAH-TB – 67.531 €

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement qui vise une réduction de 38% des consommations énergétiques des bâtiments existants d'ici 2020, le Syndicat ARLYSERE a mis en place sur son territoire un programme innovant intitulé PACT 21. Celui-ci fixe comme objectif prioritaire la réhabilitation des bâtiments les plus énergivores. L'étude d'OPAH-TB qui est lancée vise à définir les conditions de faisabilité de l'opération. Elle est réalisée dans le cadre d'un partenariat URBANIS-INDDIGO et porte sur l'habitat privé ainsi que sur l'habitat public et les bâtiments tertiaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (SAVOIE)

Etude pré-opérationnelle en vue d'une OPAH – 23.857 €

A l'issue d'une étude préalable qui a permis de démontrer l'existence d'un potentiel pour la réhabilitation du parc privé, la CALB lance une étude pré-opérationnelle destinée à définir les objectifs d'une telle opération, et les conditions pour sa réussite. Face à un déficit dans la production d'offre locative publique et une demande soutenue, les élus souhaitent réfléchir à la mise en œuvre d'une OPAH qui viserait notamment la mise sur le marché de logements locatifs sociaux privés, en poursuivant la dynamique déjà engagée sur la ville centre.

VILLE D'ANNECY (SAVOIE)

Etude pré-opérationnelle à une OPAH Energie – 49.895 €

Parallèlement à son effort de développement du parc locatif social, salué par l'association Abbé Pierre, la ville d'Annecy a validé son agenda 21 qui prévoit plusieurs mesures pour réduire les consommations énergétiques dans l'habitat. Ainsi, à côté des actions déjà engagées (thermographie aérienne, exonération de la part communale de la taxe foncière pour travaux d'économie d'énergie, DPE du patrimoine communal, aides au développement des Enr, accompagnement des ménages en précarité énergétique), la ville souhaite aller plus loin en étudiant la faisabilité d'une OPAH intégrant une thématique Energie.

DDT DE SAVOIE

Diagnostic insalubrité sur une maison individuelle à Saint-Paul sur Yenne – 1.003 €

Il s'agit de réaliser le diagnostic technique d'une maison ancienne pour confirmer le niveau d'insalubrité. La mission comprend un scénario de démolition du bâtiment.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

Etude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme d'actions de traitement du bâti dégradé et indigne avec volet énergie et action façade – 49.960 €

CAISSE DES DEPOTS

Prestation de conseil pour le renouvellement urbain – Marché a bons de commande – 2.174 €

Il s'agit d'une mission d'expertise visant à optimiser l'action CDC sur les quartiers anciens. URBANiS met à disposition son réseau d'experts sur diverses problématiques : requalification urbaine, conduites de projet, thématiques ciblées (foncier, indignité, aménagement...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE RANDAN (PUY-DE-DOME)

Etude pré opérationnelle pour la réhabilitation du bâti existant. – 28.055 €

Etude pré-opérationnelle d'un dispositif d'intervention sur l'habitat existant, inscrit au PLH, en vue de favoriser la création de logements locatifs de qualité et l'amélioration des conditions d'habitat des propriétaires occupants notamment.

VILLE DE PARIS (SEINE)

Etude pré-opérationnelle d'une OPAH économie d'énergie secteur République (3, 10 et 11èmes arrondissements) – 150.125 €

La ville de Paris a missionné Urbanis (en cotraitance avec Inddigo) pour réaliser une étude pré-opérationnelle sur le secteur de la Place de la République dans les 3^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements (600 immeubles essentiellement anciens).

Objet : aider la ville de Paris à élaborer une stratégie globale d'intervention sur l'habitat privé au regard des questions d'économie d'énergie et de développement durable dans le secteur et à caractériser les éventuels dispositifs opérationnels et outils à mettre en place. La méthodologie proposée se développe en 3 phases :

- 1^{ère} phase : diagnostic général du site pour obtenir une bonne connaissance des enjeux liés à l'habitat privé du quartier, notamment du point de vue de son impact environnemental, ainsi qu'une appréhension de la motivation des propriétaires à s'engager dans des démarches qualitatives de développement durable (thermique, gestion de l'eau, des déchets...).
- 2^{ème} phase : approfondissement, sur la base de l'analyse de 60 immeubles (avec diagnostics thermiques immeubles et environnementaux) devant permettre de préciser les besoins et possibilités opérationnels.
- 3^{ème} phase : définition d'une stratégie d'intervention et des moyens à mettre en oeuvre pour assurer sa réussite.

VALENCIENNES METROPOLE (NORD)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH RU et ORI – 149.975 €

Etude pré-opérationnelle d'OPAH RU couplée à une étude de faisabilité d'ORI sur certains secteurs du territoire de l'Agglomération Valenciennoise retenus au titre du PNRQAD. L'objectif de l'étude est de définir un dispositif opérationnel suite à la fin des 2 OPAH RU sur les secteurs de Valenciennes centre et du corridor minier. Ce nouveau dispositif intégrera une réelle problématique de renouvellement urbain sur les îlots les plus dégradés. D'une durée de 8 mois, elle doit permettre à la CAVM de démarrer un nouveau dispositif avec les financements PNRAD, début 2011.

GRAND PARIS SEINE OUEST (HAUTS-DE-SEINE)

Etude pré-opérationnelle sur l'habitat privé de Chaville, Issy-Les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville d'Avray – 114.225 €

Etude pré opérationnelle sur le territoire de 5 des 7 communes de la communauté d'agglomération de GPSO. Ces communes sont situées sur le territoire de l'ancienne communauté d'agglomération Arc de Seine qui a fusionné en 2008 avec la communauté d'agglomération Val de Seine.

Cette étude fait suite à cette fusion et a pour but de mettre en cohérence la stratégie d'intervention sur l'ensemble du territoire de GPSO. Urbanis anime déjà l'opération habitat qualité (opération de type OAHD) sur les communes de l'ex Val de Seine.

Il s'agit d'évaluer le potentiel d'intervention et de repérer les principales problématiques du territoire afin de proposer un dispositif adapté. La durée de l'étude est de 9 mois. Elle se décompose en une phase de diagnostic et d'approfondissement comprenant la réalisation de 15 monographies (6 mois) ainsi que d'une phase de proposition de programme d'action et de moyens à mettre en oeuvre (3 mois).

AGGLOMERATION DE BLOIS (LOIR-ET-CHER)

Etude pré-opérationnelle de l'habitat privé sur le territoire de la communauté d'agglomération de Blois – 64.200 €

Etude pré-opérationnelle sur l'ensemble du territoire de l'agglomération blaisoise et la commune de Chaumont sur Loire. Cette étude fait suite à la mise à jour du PLH qui a mis en évidence des problématiques liées à l'habitat privé qu'il s'agit de valider, prioriser et éventuellement développer, puis quantifier afin de fournir à la maîtrise d'ouvrage les éléments nécessaires au financement d'une opération sur le budget.

Année 2009

VALENCIENNES METROPOLE (NORD)

Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés – 19.875 €

Mission d'assistance à la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole pour sa candidature dans le cadre du PNRQAD. L'assistance porte principalement sur le volet méthodologique (contenu du dossier, plan détaillé, mise en perspective des éléments pertinents), évaluation des dispositifs et outils existants, et préconisations d'intervention à l'échelle des secteurs retenus.

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT – PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE (PUCA) – ANAH

Evaluer le risque de pathologies et dysfonctionnements après rénovation en OPAH (PUCA 3) - 2009 / 2012 – 65.400€

Proposition de recherche visant à identifier les problèmes liés à l'humidité dans les logements réhabilités en OPAH (causes et conséquences) dus à l'absence de système de ventilation ou à sa mauvaise utilisation. Objectif : plaider en faveur d'un accompagnement des ménages par les opérateurs d'OPAH après réalisation des travaux.

SPLA LYON CONFLUENCE (RHONE)

Mission d'étude pré-opérationnelle pour la faisabilité de l'éco-rénovation de Sainte-Blandine à Lyon – 258.100 €

Action d'expérimentation pour une intervention sur le bâti existant de Lyon Confluence (concentré sur Sainte-Blandine) visant la très haute performance énergétique et les énergies renouvelables. En collaboration avec TRIBU, HESPUL, ENERTECH.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (SAVOIE)

Diagnostic préalable à la mise en place d'un dispositif opérationnel sur le parc de logements privés – 14.700 €

Dans un contexte d'un marché du logement au plus haut, et d'une offre de logements sociaux à la fois insuffisante et en faible progression ces dernières années, la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget (55 000 habitants) développe différents outils de réponse pour faire face aux enjeux en matière d'habitat. Ainsi la CALB a décidé de confier à URBANiS un diagnostic préalable à une OPAH afin de vérifier si la mesure est adaptée aux besoins ainsi qu'aux attentes des élus et des populations du territoire.

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Etude de définition pour l'élaboration du cahier des charges des OPAH Risques Technologiques – 18.680 €

L'explosion de l'usine AZF, à Toulouse, le 21 septembre 2001 (30 morts, des milliers de blessés, 30 000 logements détruits ou endommagés) a conduit à la mise en œuvre d'actions préventives avec la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003. La région Rhône-Alpes est très concernées avec 21 PPRT actuellement prescrits et sur lesquels doivent être réalisées des mesures de renforcement du bâti.

La présente consultation portée par la DDT Isère (13 sites PPRT) porte sur un marché de définition visant à cadrer le contenu d'une démarche d'élaboration d'OPAH Risques Technologiques, puis de tester la démarche jusqu'à la phase d'étude pré-opérationnelle sur des sites expérimentaux.

CHAMBERY METROPOLE (SAVOIE)

Etude pré-opérationnelle à la mise en place d'une action sur le parc de logements privés intégrant l'amélioration énergétique – 40.840 €

Dans le cadre de son nouveau PLH 2005-2009, Chambéry Métropole, qui regroupe 24 communes et 120 000 habitants, souhaite relancer un dispositif d'OPAH qui réponde à l'orientation forte du PLH qui est de mobiliser le parc privé pour répondre aux besoins en logements sociaux, d'améliorer les performances énergétiques et réduire les situations d'indignité. Ainsi, la mission qui associe le Cabinet INDDIGO vise à préciser les conditions de mise en œuvre d'un ou plusieurs dispositifs incitatifs ciblés sur ces trois thèmes.

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON (RHONE)

GIVORS – Etude de programmation des îlots du centre : Prévert / Zola – Salengro – Longarini / Oussekiné – 14.825 €

Propositions de requalifications urbaines et habitat de 3 îlots dégradés du centre ville de Givors, et définition d'une stratégie opérationnelle de mise en œuvre au sein d'une intervention publique plus globale à l'échelle de la ville (ANRU notamment) – En collaboration avec URBINO.

VILLE DE ROMAINVILLE (SEINE-ST-DENIS)

Etude pré-opérationnelle sur le parc privé ancien dans le quartier du centre ville – 82.475 €

Cette étude porte sur l'ensemble du centre ville de Romainville (93). Elle fait suite à 3 générations d'OPAH qui n'ont pas permis de traiter la frange la plus dégradée du parc, ni d'apporter de réponses satisfaisantes aux difficultés des copropriétés identifiées comme prioritaires. Cette étude est structurée en 2 phases :

- 1 - Diagnostic général du bâti, définition d'une stratégie d'intervention sur le centre ville, approfondissement de diagnostics sur une trentaine d'adresses dégradées.*
- 2 - Propositions d'interventions adaptées, au-delà d'une approche incitative classique à l'immeuble.*

VILLE DE CLERMONT FERRAND (PUY-DE-DOME)

Etude d'OPAH Quartier gare –66.820 €

Étude d'OPAH sur le secteur de la Gare, hétéroclite et partiellement paupérisé Cette étude doit permettre de définir une vocation résidentielle et urbaine pour ce secteur à fort enjeu pour la ville ; puis d'élaborer une stratégie d'intervention publique sur l'habitat, le commerce, l'espace public, le renouvellement urbain, qui sera déclinée en programme d'actions.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROUENNAISE (SEINE-MARITIME)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH multi sites centre bourg – 74.350 €

L'étude porte sur les centres bourgs de 8 communes de la Communauté d'Agglomération Rouennaise et se déroule sur 8 mois. L'objectif est de proposer les modalités de mise en œuvre d'une OPAH sur les territoires les plus pertinents au sein des 8 communes concernées en : affinant les périmètres d'intervention pertinents et les objectifs associés ; en priorisant les interventions et en qualifiant les situations de blocage identifiées ; en apportant les éléments nécessaires au contenu et à la programmation de l'opération en concertation avec les élus des 8 communes concernées.

COMMUNE DE LABERGEMENT-FOIGNEY (COTE-D'OR)

Etude « Cœurs de Villages » – 8.820 €

La commune de Labergement-Foigney souhaite profiter pleinement de l'opportunité donnée par la procédure Cœurs de Villages Plus pour concrétiser et lancer son projet de modernisation et de sécurisation des services et équipements publics. Cette étude sera donc l'occasion d'élaborer un plan pluriannuel d'actions pour mettre en valeur le cadre de vie des habitants.

VILLE DE MACON (SAONE-ET-LOIRE)

Mission d'expertise – 3.750 €

Mission d'aide à la réflexion stratégique pour la mise en œuvre d'actions sur le parc privé ancien du centre ville.

DDE DE LA COTE D'OR

Note d'opportunité – 12.600 €

Étude sur les besoins en logements sur le secteur de la Roche en Brénil liés à l'installation d'un pôle Eco-Bois et proposition d'actions.

DDE DU GARD

Diagnostic insalubrité au 1424 rte de Générargues à St-Jean du Pin - 2 430 €

Diagnostic insalubrité au 32 rue Riste à La Grand Combe - 2 430 €

Diagnostic insalubrité au 45 rte de la Favède Les Salles du Gardon - 1 440 €

Diagnostic insalubrité au 25 rue du Cambis à Salindres - 2 430 €

Diagnostic insalubrité au 32 rue Victor Hugo à Bessèges - 3 120 €

VILLE DE MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHONE)

Phase pré-opérationnelle d'une RHI sur un îlot situé rue de Lyon, rue du Moulin à Vent et rue Séraphin à Marseille – 5.000 €

Cette mission comprend la réalisation d'un diagnostic multicritères sur cet îlots dégradé d'une trentaine d'immeubles : morphologie urbaine, environnement urbain, état du bâti et insalubrité, occupation sociale, propriété... Plusieurs scénarios de restructuration ont ensuite été élaborés sur la base de ce diagnostic. L'étude s'est prolongée par l'approfondissement du scénario choisi par la ville et le montage d'une opération de résorption de l'habitat insalubre. (Avec Urbanis aménagement).

COMMUNE DE CAVEIRAC (GARD)

Projet de renouvellement urbain du centre ville et dossier préparatoire FISAC – 17.000 €

COMMUNE DE PERPIGNAN (PYRENEES-ORIENTALES)

Constitution du dossier de candidature de la Ville de Perpignan au PNRQAD – 16.820 €

Le PNRQAD vise à engager les actions nécessaires à une requalification globale de ces quartiers tout en favorisant la mixité sociale, en recherchant un équilibre entre habitat et activités et en améliorant la performance énergétique des bâtiments. Le quartier de la gare à Perpignan a été retenu parmi les 26 quartiers qui bénéficieront des actions du PNRQAD pour l'intégralité du dispositif proposé.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE (HERAULT)

Etude de réalisation pour la mise en place d'un PIG à volet énergétique – 29.790 €

Cette étude s'inscrit dans le cadre du schéma de l'habitat élaboré par cette communauté de communes de 20.000 habitants située en périphérie ouest de Béziers. L'intervention sur le parc ancien visera à mobiliser les logements vacants afin de renforcer l'offre de logements à prix maîtrisé, à résorber les situations localisées d'habitat indigne, mais aussi à initier un programme général de lutte contre la précarité énergétique, dans le parc ancien mais aussi dans le parc pavillonnaire des années 1960-70.

DRASS 13 (BOUCHES-DU-RHONE)

Diagnostic insalubrité avec préconisation de travaux et estimation des coûts – 10.584 €

Dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne, la DRASS des Bouches-du-Rhône souhaite s'adjoindre la collaboration de techniciens et d'experts en bâtiments pour l'aider à préparer les dossiers d'insalubrité.

DRASS MIDI-PYRENEES (HAUTE-GARONNE)

Campagne de repérage de logements insalubres dans le département du Gers – 19.980 €

Campagne de repérage de logements insalubres loués et occupés, et constitution de dossiers techniques et administratifs pour chaque logement susceptible de faire l'objet d'une procédure d'insalubrité. Objectif de 20 logements répartis sur les communes de Auch, Condom, Eauze, Fleurance et Mirande.

COMMUNAUTE DES PAYS DE RHONE ET OUEZE (VAUCLUSE)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH multi sites – 34.700 €

Créée en 1993, la CCPRO regroupe 6 communes et environ 38 000 habitants. Elle bénéficie d'une grande attractivité au sein du bassin d'emploi Avignon-Orange-Carpentras, ce qui engendre une pression grandissante sur le marché immobilier. La mission d'étude indispensable à la mise en place d'une OPAH vise spécifiquement à identifier les sites prioritaires, déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs, définir les thématiques prioritaires d'intervention et élaborer les modalités pratiques de mise en œuvre opérationnelle pour atteindre ces objectifs.

COMMUNE DE LUNEL (HERAULT)

Etude pré-opérationnelle d'OPAH RU – 27.100 €

Dans la continuité de l'action déjà engagée depuis 2003, la ville de Lunel lance une nouvelle OPAH RU sur son centre ancien. Le diagnostic d'ensemble comporte un état des lieux général sous forme d'une synthèse des actions réalisées, un diagnostic immobilier et des études d'îlots dégradés. La 2^{ème} phase consiste à définir une stratégie d'ensemble et faire des propositions d'actions afin de mobiliser les moyens nécessaires à la future OPAH RU.

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET GESTION EQUILIBREE DES GARDONS (GARD)

Diagnostics de vulnérabilité au risque inondation des bâtiments publics – 40.910 €

L'étude a pour objet la réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations portant sur une série de bâtiments publics communaux ou départementaux, ceci en conformité avec les obligations du PPRI sur le secteur du syndicat mixte. Il s'est agi, à partir d'enquêtes de terrain et de relevés techniques de mesurer la vulnérabilité des bâtiments selon diverses hypothèses de hauteur de crues et de définir les mesures techniques et organisationnelles appropriées avec chiffrage.

VILLE DE NIORT (DEUX-SEVRES)

Opérations d'aménagement dans le cadre de l'OPAH RU - 22.540 €

Notre mission a pour objectif d'éclairer le programme d'aménagement au regard des enquêtes menées auprès de la population et de l'analyse du marché immobilier, et d'apporter une expertise sur le montage opérationnel complexe en centre historique.

VILLE DE MONTELIMAR (DROME)

Etude d'OPAH et d'îlots – 20.900 €

Étude pré-opérationnelle et suivi animation d'une OPAH sur le centre ancien de Montélimar, comprenant une intervention globale et des actions ciblées sur quelques îlots dégradés stratégiques.

VILLE DE BELLEY (AIN)

Etude pré-opérationnelle à une OPAH – 40.000 €

Dans le cadre de son plan Belley 2015, la municipalité souhaite travailler à la redynamisation de son centre. La démarche d'OPAH fait partie du plan d'action. Il est demandé à URBANiS d'étudier le dispositif opérationnel approprié et de confirmer l'intérêt d'intégrer à l'opération 2 hameaux importants proches du centre ville.

OPAH RU DE SAINT FLORENTIN (YONNE)

Avenant à l'OPAH RU de Saint Florentin concernant la réalisation des DPE – 9.000 €

Mission complémentaire au suivi-animation de l'OPAH RU de la ville de Saint Florentin visant à sensibiliser les propriétaires sur les performances énergétiques des logements réhabilités : réalisation de DPE.

VILLE DE NOGENT (HAUTE-MARNE)

Etude d'une OPAH RU – 205.471 €

La ville de Nogent a souhaité mettre en place une mission d'étude et de suivi selon deux phases : un diagnostic (commerce, logement, lisibilité urbaine) permettant d'avoir une bonne connaissance du territoire, et une phase opérationnelle visant à assister la commune dans la mise en œuvre des actions issues du diagnostic.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE (HERAULT)

Etude préalable et suivi animation pour la réhabilitation et la mise en valeur du parc privé ancien – 342.245 €

Cette étude vise à prolonger et à redéployer l'OPAH RU réalisée précédemment par l'agglomération. Les propriétaires occupants modestes et le parc vacant restent les cibles du programme, avec la production de logements à loyers maîtrisés. La nouvelle intervention consistera également à conduire une intervention foncière sur les immeubles disponibles pour la production de logements sociaux publics. Les transformations d'usage ainsi que la lutte contre la précarité énergétique constitueront les autres volets du programme.

EPA ORSA (ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT)

Elaboration d'une étude immobilière sur le secteur du centre ville de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) – 125.000€

L'EPA ORSA avait confié à Urbanis une étude visant à déterminer une stratégie de requalification du parc privé. Le centre ancien de Villeneuve-St-George est apparu à cet égard comme un secteur à enjeu : concentration d'immeubles très dégradés, marché spécifique, système urbain contraint. En dépit de plusieurs années d'OPAH, le centre ville ne s'est pas encore engagé dans un processus de requalification pérenne. L'EPA ORSA a décidé, en accord avec la commune, de conduire une étude immobilière pour mettre en place une stratégie de requalification urbaine qu'elle lance parallèlement. Cette stratégie permettra dans un premier temps de construire des dossiers PNRQAD et DCIF, et sera approfondie dans un second temps par une approche pré opérationnelle, affinant les outils d'intervention.

Animation et suivi d'opérations

Année 2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINTE-BAUME MONT AURELIEN (VAR)

Suivi animation du PIG de l'amélioration de l'habitat – 54.339 €

Faisant suite au précédent PIG 2009-2011 et à deux études du territoire (étude pré-opérationnelle et étude sur la précarité énergétique du Conseil Général), ce programme doit s'inscrire dans les nouvelles priorités de l'ANAH, répondre aux besoins du territoire à travers l'atteinte des objectifs fixés tant au niveau qualitatifs que quantitatifs tout en nourrissant les actions du PLH.

VILLE D'OULLINS (RHONE)

Diagnostic préalable à la réorientation de l'opération façades – 3.958 €

Ajustement de l'opération façade de la ville en vue d'une prolongation.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL (HAUTE-GARONNE)

Mission de suivi-animation du Programme d'Intérêt Général : Lutte contre l'habitat indigne, et contre la précarité énergétique et adaptation des logements au handicap et au vieillissement de la population – Novembre 2011 à Mai 2012 - 7.800 € hors unitaire

PIG sur le territoire de la communauté d'Agglomération du Sicoval (36 communes) : Volet PB : Traitement de logements indignes (3), traitement de logements très dégradés (1), Volet PO : production de 3 dossiers FART, 6 dossiers Autonomie et 1 dossier Très Dégradé PO.

VILLE DE RUEIL - MALMAISON (HAUTS DE SEINE)

Conception d'un cahier de recommandations architecturales pour l'amélioration thermique et énergétique du bâti – 13.300 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE (GARD)

Suivi animation du programme Habiter mieux (tranche ferme 115.794 € + part variable 124.662 €)

Suivi animation du programme "Habiter mieux" sur l'ensemble des communes de l'agglomération avec 3 volets : amélioration énergétique et lutte contre la précarité énergétique, adaptation au handicap et à la vieillesse, lutte contre l'insalubrité. Au total : 253 logements à réhabiliter en 2 ans.

VILLE DE CANNES (ALPES-MARITIMES)

Avenant à l'OPATB - dossiers "Habiter mieux" – 6.271 €

Intégrer le programme "Habiter Mieux" - volets administratifs et social à l'OPATB.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'ANNONAY (ARDECHE)

Animation OPAH RU – 428.400 €

Suite à une étude pré-opérationnelle, une OPAH RU s'engage sur le centre historique d'Annonay. Elle est inscrite dans une convention PNRQAD et un ambitieux projet urbain. Ses objectifs sont la lutte contre l'habitat indigne et la réhabilitation de près de 245 logements ainsi que l'accompagnement de 11 copropriétés. La mise en œuvre d'une ORI sera étudiée, et la CCBA nous a confié la mission d'assistance à la rédaction de la DUP et sa mise en œuvre pendant la durée de l'OPAH.

ST ETIENNE METROPOLE (LOIRE)

Suivi-Animation du PIG Traitement de l'habitat indigne et très dégradé (tranche ferme : 77.080 € + part variable 217. 634 €)

Traitement de l'habitat très dégradé et/ou indigne avec conventionnement des logements et ambition énergétique (classe C) et traitement de petites copropriétés dégradées, sur les 43 communes de Saint-Etienne Métropole, hors secteurs déjà couverts par un dispositif.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Prolongation du Programme d'Intérêt Général pour la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale - 2011 (Octobre 2011-Décembre 2011) – 29.805 €

Production de loyers maîtrisés (93), Traitement de logements indignes (61), traitement de logements très dégradés (30), et traitement de 97 logements PO sur le territoire du Grand Toulouse (37 communes).

Groupement avec le Pact Arim 31.

PLAINE COMMUNE (SEINE ST DENIS)

Suivi animation d'une OPAH RU sur Aubervilliers centre ville – 1.249.025 €

L'OPAH RU d'Aubervilliers, lancée dans le cadre du PNRQAD, comporte, outre un volet incitatif d'amélioration de l'habitat sur le centre ville, un volet d'action renforcé sur une vingtaine de copropriétés fragiles ou dégradées. Le lancement d'une ORI sur certaines adresses est également envisagé, en complément des actions incitatives de l'OPAH RU.

VILLE DE PARIS (ILE-DE-FRANCE)

OAHD3 : lot n° 3 Diagnostic, suivi animation et suivi administratif (immeubles + hôtels) - Marché à bons de commande - montant minimum – 596.000 €

La Ville de Paris lance une 3ème OAHD visant au traitement d'immeubles dégradés sur tout le territoire Parisien (le marché est découpé en 2 lots géographiques). La particularité de cette 3ème opération réside dans le traitement d'hôtels meublés en supplément des immeubles privés. Le marché se décompose en bons de commande de 3 types : bons de commande de diagnostics (à réaliser en 3 mois), de suivi-animation (un an) et de suivi administratif (un an).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE (HERAULT)

Marché complémentaire au suivi de l'OPAH : suivi-animation pour la mise en œuvre du programme "Habiter mieux" (FART) – 56.000 €

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (NORD)

Mise en place d'une caisse d'avance pour l'opération d'Armentières (Avenant n°1 au marché Armentières) – 96.000 €

Mission de gestion de la caisse d'avance en vue du préfinancement de l'ensemble des subventions aux PO (Procivis-LMCU).

VILLE DE NIORT (DEUX-SEVRES)

Avenant n°3 au marché de suivi-animation 25.000 €

En complément du bilan final de l'opération, la Ville de Niort souhaite disposer d'un bilan prospectif. Celui-ci devra déterminer les objectifs de la future opération, son périmètre opérationnel, les enveloppes financières ainsi que la nature de cette opération (OPAH RU, OPAH "classique", PIG...).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

Suivi animation d'une OPAH RU et d'un PIG – part fixe 408.560 € / part variable 706.575 €

Dans le prolongement d'une étude de réalisation conduite sur l'ensemble du territoire de l'agglomération «Hérault Méditerranée» (Agde, Pézenas...), deux opérations ont été programmées (une OPAH RU et un PIG), et regroupés dans un seul suivi animation. L'objectif est la réhabilitation de 780 logements sur 5 ans, dont 380 logements locatifs. Le PIG, qui s'inscrit dans le programme national « habiter mieux » comporte un important volet d'amélioration thermique des bâtiments ; l'O.P.A.H. RU porte sur les centres anciens les plus contraints et plus dégradés, ceux des villes d'Agde et Pézenas, mais aussi de villages plus petits, aux noyaux anciens très denses. Il s'agira notamment d'apporter des réponses innovantes en matière de lutte contre l'insalubrité et de restructuration des secteurs; la mission inclut à cet effet la réalisation de 4 études de restructuration d'îlots faisant appel aux dispositifs RHI ou THIRORI.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CAHORS (LOT)

Lot n°1 : Suivi-animation du PIG – 2011-2014 - 114.015 €

Suivi animation d'un PIG pour une période de 40 mois sur la CCGC. Il vise à agir sur la précarité énergétique (PO), favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, traiter les situations d'habitat indigne et dégradé (PO et PB).

COMMUNE DE BEZIERS (HERAULT)

Campagne de ravalement de façade obligatoire – 126.883 €

Suivi animation d'une campagne de ravalement de façades obligatoire sur les secteurs de l'Avenue Mas et de la place des Trois Six au coeur du centre historique de Béziers. Cette mission s'inscrit dans le cadre du PNRQAD et de l'O.P.A.H.RU "Coeur d'agglomération" de Béziers, et s'articule avec le réaménagement programmé de la place des Trois Six (démolition de l'ancienne poste). La mission comprend : la communication, l'animation du dispositif, l'information et le conseil personnalisé auprès des propriétaires, le suivi des procédures juridiques, le conseil technique et architectural, l'établissement d'un cahier de réalisations.

GRAND LYON (RHONE)

Lot 1 : Animation PIG immeubles sensibles Lyon hors dispositifs spécifiques territorialisés – 600.000 €

Interventions ciblées sur des immeubles cumulant des problématiques techniques, financières, juridiques, sociales; mobilisation des partenaires et des outils incitatifs, coercitifs et de recyclage immobilier en vue d'une réhabilitation complète et durable des immeubles, avec maintien de la fonction sociale.

CAVM (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE)

Val d'Escaut : LOT 4 Accueil et information du public – 65.273 €

Lot d'orientation et d'information du public sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

CAVM (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE)

Val d'Escaut : LOT 1 Suivi Animation + ORI – 1.244.607 €

Animation d'une OPAH RU multi sites à Valenciennes et Val d'Escaut, dans le cadre du PNRQAD, comprenant un volet de formation et de mise en œuvre de procédures coercitives et l'animation d'opérations de restaurations immobilières.

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ALBANAIS (HAUTE-SAVOIE)

Suivi-animation du PIG (mise à jour montant du marché notifié en 12/2010) – 204.608 €

Action inscrite au PLH, le PIG vise le traitement des situations d'habitat indigne, le maintien à domicile des personnes âgées ainsi que le développement d'une offre locative à loyer encadré. Une action plus spécifique visant la remise sur le marché de logements est prévue pour la ville centre de Rumilly qui regroupe de nombreuses situations d'habitat dégradé et vacant.

CHAMBERY METROPOLE (SAVOIE)

Suivi animation de deux OPAH (Lot 1 : Amélioration thermique des copropriétés - Lot 2:

Rénovation du parc privé) – 332.317 €

Dans le cadre de la mise en œuvre de son PLH articulé avec le plan climat qu'elle vient d'élaborer, Chambéry Métropole confie à URBANIS l'animation conjointe de deux dispositifs d'OPAH, l'une visant l'amélioration de la performance énergétique des logements en habitat collectif, l'autre axée sur la rénovation des logements privés en direction des plus modestes (lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'insalubrité, et production d'une offre locative à vocation sociale).

VILLE DE BELLEY (AIN)

Mission de suivi-animation de l'OPAH (tranche conditionnelle du marché) – 156.710 €

A l'issue de l'étude pré-opérationnelle qui a confirmé le potentiel de réhabilitation sur la ville, URBANIS est missionné pour animer le dispositif opérationnel. Celui-ci vise la mise sur le marché de logements locatifs réhabilités dans un objectif de reconquête du centre, ainsi que l'amélioration du logement des occupants en situation de précarité énergétique.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (SAVOIE)

Suivi-animation du PLH et de l'OPAH – 247.109 €

A l'issue de l'adoption de son 1^{er} PLH, la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget (55 000 habitants) confie à URBANIS une double mission conjointe : celle de suivre la mise en œuvre et les retombées du programme d'action du PLH et celle d'assurer le suivi-animation d'une OPAH visant la mise sur le marché d'une offre de logements privés à loyer encadré dans un contexte de marché cher qui écarte les ménages dont les revenus nets sont inférieurs à 3000 € mensuel.

GRAND CHALON (SAONE DE LOIRE)

Suivi-animation d'un PIG « Habitat indigne » sur la ville de Chalon-sur-Saône – 33.370 €

Le Grand Chalon mène depuis plusieurs années une politique en faveur du logement privé : PLH, OPAH... Le PIG Habitat Indigne sur l'ensemble de la ville est le prolongement de l'action conduite sur l'hyper centre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AUTUNOIS (SAONE-ET-LOIRE)

Pré-suivi-animation du PIG Habiter Mieux – 3.085 €

Afin de maintenir la dynamique initiée pendant les 4 années d'OPAH, la CCA missionne URBANIS pour un pré-suivi animation apportant aux propriétaires une assistance à l'élaboration de leur projet pendant la période de transition entre l'OPAH et le PIG.

AUZON COMMUNAUTE (HAUTE LOIRE)

Mission de suivi animation de la phase opérationnelle de l'OPAH – 110.410 €

OPAH à l'échelle d'une communauté de communes, centrée sur la précarité énergétique des PO et la reconquête des centres-bourgs.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX (BOUCHES-DU-RHONE)

Suivi et animation du PIG « mieux habiter, mieux louer » sur la CPA (2011-2014) – 271.530 €

Le Programme d'Intérêt Général est l'outil mis en place par la Communauté du Pays d'Aix pour améliorer l'habitat privé sur l'ensemble de son territoire. En complément du développement du parc social public, le PIG vise la production d'un parc de logements à loyers maîtrisés comptabilisés au titre de l'article 55 de la Loi SRU. L'enjeu est également d'offrir des logements dignes des habitants de chacune des 34 communes en traitant durablement les situations d'insalubrité, en prenant en considération la précarité énergétique, en privilégiant la dimension solidaire et écologique des projets.

VILLE DE CASSIS (BOUCHES-DU-RHONE)

Prolongation de l'OPAH 2011-2013 – 74.745 €

La ville souhaite poursuivre l'élan de réhabilitation durable du centre ancien, en insistant sur l'aspect énergétique. Elle souhaite aussi améliorer la qualité de l'offre immobilière, diversifier les loyers, augmenter le nombre de résidences principales, favoriser l'accès à la propriété dans son centre ancien. Les résultats de la 1^{ère} OPAH menée depuis 2008 dans ce sens, encouragent la Ville à poursuivre la dynamique enclenchée et à prolonger l'OPAH pour une période de 22 mois, jusqu'en mars 2013.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE RANDAN (PUY DE DOME)

Animation du PIG –116.772 €

Animation du PIG centré sur la précarité énergétique et l'habitat indigne.

THAU AGGLOMERATION (HERAULT)

Suivi animation du PIG de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. Durée : 5 ans – 596.400 €

Suivi animation d'un PIG sur l'ensemble de son territoire (8 communes dont Sète, Frontignan et Marseillan) avec pour objectif la réhabilitation de 285 logements (dont 140 propriétaires occupants et 145 locatifs). Les enjeux de cette opération concernent la revitalisation des centres anciens (hors centre ancien de Sète qui fait l'objet d'une OPAH RU), la lutte contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique, la mise en valeur des façades. Il s'agit également de favoriser l'installation de jeunes ménages dans les villages ainsi que d'intervenir sur les logements plus récents et notamment les résidences touristiques du littoral transformées en habitations principales à l'année.

Année 2010

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU-PYRENEES (PYRENEES ATLANTIQUES)

Avenant de la mission de suivi animation de l'opération Communautaire de lutte contre l'habitat indigne – 186 220€

Le dispositif de lutte contre l'habitat indigne Pau et Agglomération (CAPP) est entré dans sa 5^{ème} année de fonctionnement et a fait l'objet d'un avenant. La CAPP souhaite sur cette dernière année outre les priorités ANAH, saisir le CODERST pour des dossiers qui n'aboutissent pas en médiation ou par défaut d'actions coercitives de la part de l'ARS.

COMMUNE DE LUNEL (HERAULT)

Suivi animation OPAH RU. Durée : 5 ans – 482.425 €

Nouvelle opération sur le centre ancien. Objectifs :

- la lutte contre l'habitat indigne,
- la production de logements à loyers maîtrisés, le soutien aux propriétaires occupants modestes ainsi que la valorisation du patrimoine ancien.

La lutte contre la précarité énergétique et la mise en œuvre de l'amélioration thermique des bâtiments représentent également un volet fort de l'opération. La mise en œuvre des opérations de réaménagement d'îlots dégradés, engagée lors de la précédente OPAH RU sera poursuivie.

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE (BOUCHES-DU-RHONE)

Animation et suivi du PIG Lot 3 : secteur Est – 124.820 €

Le secteur Est du PIG comprend les quartiers Est de Marseille et les communes de Cassis, Gémenos ou Allauch - qui organise d'ailleurs une opération façade - mais il y subsiste pourtant des points noirs et le parc privé potentiellement indigne est particulièrement présent (Cassis, Gémenos). Les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille présentent un aspect beaucoup plus contrasté, avec des populations moins aisées et de vastes quartiers d'habitat social. Il s'agit sur ce secteur d'identifier rapidement les immeubles vacants et/ou très dégradés, les points noirs résiduels dont la réhabilitation ne s'est pas faite spontanément. Certains de ces biens sont très probablement déjà repérés par les élus et techniciens locaux. L'équipe s'attachera donc à impliquer les communes dans l'opération et à développer un partenariat fort dans la communication (relais d'information, contact direct auprès de propriétaires) comme dans le financement (mise en place de subventions et primes sur fonds propres).

VILLE DE PARIS

Suivi-animation de l'OPAH RU dans le quartier Belliard Doudeauville, 75018 – 2011/2015 – 2.188.628€

L'opération Belliard Doudeauville comporte un volet important de phase préalable, comportant près de 80 diagnostics d'immeubles dégradés, en vue d'ajuster au mieux les dispositifs financiers et opérationnels à la dégradation constatée du bâti. La dimension environnementale n'est pas oubliée, puisque les DPE seront systématisés et des diagnostics énergétiques approfondis réalisés. Enfin, lutte contre la vacance, les situations d'indécence et le manque d'adaptation des logements aux situations de vieillesse ou handicap sont des objectifs de l'OPAH.

VILLE DE CANNES (ALPES-MARITIMES)

OPATB intégrant un volet acoustique sur le quartier de Cannes la Bocca – 2011/2015 - Lot 1 : mission d'animation et de suivi de l'OPATB – 82.800 €

L'OPATB vise un objectif global d'amélioration énergétique et/ou acoustique de 1 442 logements et 63 locaux d'activité tertiaire en 5 ans. En cohérence avec les enjeux identifiés sur le secteur de La Bocca, l'opération cible :

- la maîtrise de la demande d'électricité par un gain énergétique quantifiable et mesurable via la réalisation systématique de diagnostics de performances énergétiques avant et après travaux ; la lutte contre les nuisances sonores en traitant les façades des bâtiments ;
- la lutte contre la précarité énergétique en permettant de réduire les charges énergétiques des ménages, notamment les propriétaires occupants aux revenus modestes.

L'intervention d'Urbanis vise le conseil aux propriétaires et le montage des dossiers d'aide.

VILLE DE CANNES (ALPES-MARITIMES)

OPATB intégrant un volet acoustique sur le quartier de Cannes la Bocca – 2011/2015 - Lot 2 : diagnostic thermique et acoustique

L'OPATB vise un objectif global d'amélioration énergétique et/ou acoustique de 1 442 logements et 63 locaux d'activité tertiaire en 5 ans. En cohérence avec les enjeux identifiés sur le secteur de La Bocca. Les objectifs pour ces secteurs se déclinent selon deux axes pour :

- le volet thermique et énergétiques: un saut de 2 classes énergétiques et l'atteinte de la catégorie C pour les logements appartenant à des propriétaires bailleurs. 30% d'économie d'énergie pour les propriétaires occupants.
- le volet acoustique.

En cotraitance avec le BEC JM Richaud, l'objectif est de réaliser 450 diagnostics thermiques ou acoustiques, sur du résidentiels privé ou public, ou du tertiaire public.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AIX (BOUCHES-DU-RHONE)

Mission de suivi et d'animation de l'OPAH portant sur le centre ville de la commune de Pertuis – 193.785 €

La présence d'habitat vacant, de logements très dégradés, voire insalubres, est visible dans le centre ville de Pertuis, en arpentant simplement les rues. L'OPAH vise donc comme objectif prioritaire le traitement des situations d'indignité avérées, mais aussi la prévention de l'insalubrité par le traitement des cas de non-décence. L'OPAH vise également à produire une offre locative nouvelle et apporter une AMO à la ville / parc locatif communal.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Prolongation de l'animation du Programme d'Intérêt Général pour la mise en oeuvre du Plan de Cohésion Sociale – Année 2010 / 2011 – 139.040 €

Production de loyer maîtrisés (120), lutte contre l'habitat indigne (70), logements très dégradés (30) et amélioration de 150 logements PO sur le territoire du Grand Toulouse (25 communes). Groupement avec le Pact Arim 31.

PAYS D'ISSOIRE VAL D'ALLIER (PUY-DE-DOME)

PIG pour la réhabilitation du logement privé sur le territoire du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud – 453.490 €

Le PIG sur le traitement de l'habitat indigne, la remise sur le marché de logements vacants, la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite. Il vise au total la réhabilitation de 700 logements.

GRAND CHALON (SAONE-ET-LOIRE)

Mission de suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Plaine Sud et Côte Chalonnaise – 239.000 €

Le Grand Chalon poursuit son intervention sur l'habitat ancien dégradé de l'agglomération en engageant une nouvelle OPAH sur 19 communes du Sud et de l'Ouest du territoire. Outre la lutte contre l'habitat indigne, cette nouvelle OPAH renforce le volet performance énergétique des logements en instaurant une ingénierie spécifique dédiée.

ANNEMASSE AGGLOMERATION (HAUTE-SAVOIE)

Marché complémentaire de suivi-animation de la politique Habitat sur 6 nouvelles communes de l'agglomération – 71.665 €

Suite à l'intégration dans la communauté d'agglomération de 6 nouvelles communes, et après analyse du potentiel en amélioration, Annemasse Agglo a choisi de missionner URBANiS pour étendre son dispositif d'animation opérationnelle à ce nouveau territoire.

ANNEMASSE AGGLO (HAUTE-SAVOIE)

Animation de l'OPAH – année 4 et 5 – 60.390 €

Tranche conditionnelle pour une 4^{ème} et 5^{ème} année d'opération.

COMMUNE DE GARONS (GARD)

Opération de mise en valeur des façades – 2.538 €

NICE COTE D'AZUR (ALPES-MARITIMES)

Avenant au Programme d'Intérêt Général communautaire de lutte contre les logements vacants et de résorption de l'habitat indigne – 95.364 €

L'avenant à la mission de « Mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général communautaire de lutte contre les logements vacants et de résorption de l'habitat indigne », confiée à Urbanis début 2008, vise 2 objectifs distincts :

- élargir l'intervention de l'équipe d'animation aux 3 communes ayant intégré Nice Côte d'Azur récemment : Lantosque, Carros et Utelle ;*
- renforcer le traitement de l'habitat indigne et de la vacance sur le quartier de la gare à Nice dans le cadre de la candidature retenue pour le PNRQAD.*

SACICAP MIDI MEDITERRANEE (BOUCHES-DU-RHONE)

Convention de partenariat en faveur des propriétaires occupants

La SACICAP a voulu inscrire son intervention dans la région Provence Alpes Côte d'Azur au travers d'un partenariat local avec URBANiS pour favoriser la réalisation de travaux de sortie d'habitat indigne et mises aux normes de décence dans le cadre de politiques nationale et/ou locales de l'habitat, notamment travaux de lutte contre la précarité énergétique, et d'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. L'intervention de la SACICAP prend la forme d'une avance de subventions ou de prêts travaux « Missions sociales » sans intérêt. URBANiS conseille et accompagne les propriétaires occupants (5) pour l'obtention de ces aides financières complémentaires à celles de l'ANAH.

VILLE DE PAU (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Suivi-animation d'une OPAH RU (dans le cadre d'une concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération de revitalisation du centre ville de Pau) – 2010 / 2015 – 682.340 €

Animation du volet incitatif de l'OPAH RU (accueil du public, diagnostic, conseil et assistance aux propriétaires, montage dossiers ANAH, mise en place d'un dispositif de relogement). URBANiS assure aussi une mission de veille foncière et de suivi DIA en lien avec le concessionnaire. Groupement avec la SIAB.

COMMUNAUTE DE MONTAUBAN TROIS RIVIERES (TARN-ET-GARONNE)

Programme d'Intérêt Général (PIG) « Logements décents à loyers maîtrisés » – 2010 / 2011-33.000€

La CMTR (Agglomération de Montauban) a souhaité poursuivre un PIG dit « logements décents » sur plusieurs quartiers anciens de Montauban, opération qui avait été lancée en 2009-2010. Le dispositif vise cette année à produire 42 logements locatifs et 10 logements de propriétaires occupants, et tient compte, pour partie, des nouvelles orientations de l'ANAH.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Animation du Programme d'Intérêt Général pour la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale - 41.631 €

Avenant - Poursuite de la mission -Avril / Juillet 2010.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARENNE ADOUR COTE SUD (LANDES)

4^{ème} année d'OPAH – 50.975 €

Prolongation de l'OPAH, pour une année supplémentaire.

COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE (NORD)

Suivi-animation de l'OPAH RU Sur Armentières-Houplines – 1.399.530 € - 2010/2014

Situées dans le nord de l'agglomération lilloise, les Villes d'Armentières et d'Houplines sont toutes deux confrontées à ces problématiques de vétusté d'un parc ancien devenu inadapté. Leurs territoires ont fait l'objet d'une étude pré-opérationnelle ciblée, ayant mis en évidence l'intérêt du lancement d'une importante opération de requalification de l'habitat, centrée sur 3 secteurs à forts enjeux urbains et socio-économiques de ces 2 communes : Quartier Prés-du-Hem, Quartier Route d'Houplines, Quartier Octroi.

Cette OPAH RU vise donc à concentrer les moyens d'intervention sur les secteurs à forts enjeux urbains, avec objectif de réhabiliter 650 logements dont 220 logements locatifs sociaux ou très sociaux.

VALENCIENNES METROPOLE (NORD)

Mission de suivi-animation post OPAH-RU sur les secteurs du corridor minier 2005/2011 – 72.950€

La mission consiste à poursuivre un travail d'animation au-delà de l'échéance de la convention d'OPAH RU (avril 2010) afin d'accompagner les propriétaires occupants déjà engagés dans une démarche de réhabilitation, de rester mobilisés sur la question de l'insalubrité, et de préparer au mieux la sortie de nouveaux projets complexes dans la perspective d'une nouvelle OPAH RU en 2011.

COMMUNE DE LUNEL (HERAULT)

Mission-relais pour le suivi animation de l'OPAH RU - 24 648 €

L'OPAH RU engagée par la ville de Lunel s'est terminée le 31 Décembre 2009. Dans l'attente du suivi-animation de la nouvelle OPAH RU et pour gérer les dossiers en cours, une mission relais a été engagée pour 6 mois. Objectifs : suivi des dossiers déjà engagés par l'Anah (dossiers de paiements, accompagnement social) ainsi que l'animation de l'action façade en cours sur le centre ville.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE (HERAULT)

Suivi animation d'un PIG à volet thermique – 243.990 €

Dans le prolongement de l'étude habitat logement réalisée par URBANiS en 2008, la communauté de communes La Domitienne a souhaité engager un programme de réhabilitation de son parc privé. Il prend forme d'un PIG comprenant un volet de lutte contre l'habitat indigne ainsi qu'une action d'amélioration thermique des bâtiments et de lutte contre la précarité énergétique.

COMMUNE DE BEZIERS (HERAULT)

Campagne de ravalement des façades Avenues Gambetta et Joffre – 6.300 €

URBANIS AMENAGEMENT (BOUCHES-DU-RHONE)

RHI Séraphin à Marseille - 450 €

Soutien à la mise en œuvre de la demande de financement de la phase pré-opérationnelle d'une RHI, îlot urbain situé entre la rue de Lyon, la traverse du Moulin à Vent et la rue Séraphin à Marseille. Elaboration des dernières moutures des bilans financiers RHI selon 3 scénarios d'aménagement.

GRAND LYON (RHONE)

MOUS Meublés et Hôtels sociaux – 20.000 € /an environ (bons de commande)

Mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale destinée à accompagner la fermeture progressive des hôtels sociaux et meublés par des actions de veille, maintien de l'offre, captation, accompagnement de résidents...

En cotraitance avec ALPIL.

GRAND LYON (RHONE)

MOUS Saturnisme, Insalubrité, Indécence – 45.000 € /an environ (bons de commande)

Mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour le traitement des logements indignes de l'agglomération par des actions de diagnostic, aide à la réhabilitation, accompagnement des locataires pour le maintien dans les lieux ou le relogement, mise en œuvre des procédures civiles et/ou administratives, captation, soutien aux collectivités locales et services de l'Etat, auto-réhabilitation accompagnée,...

En cotraitance avec ALPIL et les Compagnons Bâtitseurs.

COMMUNE D'AVIGNON (VAUCLUSE)

Suivi animation OPAH PIG PST n°4 – Avenant n°1 de prolongation de l'opération de deux ans – 2010 / 2012 – 221.840 €

Le dispositif en vigueur concerne l'ensemble de l'intra-muros sur les thématiques suivantes : la lutte contre l'habitat indigne, le développement de l'offre locative accessible, l'amélioration énergétique du bâti ancien, la préservation du patrimoine et l'aménagement urbains dans le cadre de PRI ciblés.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SEINE OUEST (HAUTS-DE-SEINE)

Réalisation de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégradé – 2010 / 2015 – 1.330.920 €

La C.A. Grand Paris Seine Ouest regroupe les communes de Boulogne Billancourt et Sèvres dans le 92. Après 2 OPAH à Boulogne qui ont produit des résultats limités, l'agglo a réalisé une étude sur l'ensemble de son territoire qui a permis de repérer les immeubles privés les plus dégradés et de déterminer qu'une OAHD serait le cadre d'intervention le plus adapté. La mission vise la réalisation de travaux sur 78 immeubles, 475 logements, 90 sorties de vacances et 120 logements à loyer maîtrisé. Elle comprend : une tranche ferme de 6 ans pour la réalisation de 78 diagnostics et la mise en place d'un PIG; 3 tranches conditionnelles pour la réalisation d'une OPAH copropriétés dégradées, le suivi d'un plan de sauvegarde et la mise en oeuvre de RHI. La prestation est donc évolutive et permet l'intégration de nouveaux immeubles par bons de commande tout au long de la mission.

Année 2009

VILLE DE CLERMONT FERRAND (PUY-DE-DOME)

Suivi-animation d'OPAH Quartier gare – Suivi-animation : 770.800 €

Suivi-animation d'OPAH sur le secteur de la Gare, hétéroclite et partiellement paupérisé Cette étude doit permettre de définir une vocation résidentielle et urbaine pour ce secteur à fort enjeu pour la ville ; puis d'élaborer une stratégie d'intervention publique sur l'habitat, le commerce, l'espace public, le renouvellement urbain, qui sera déclinée en programme d'actions.

PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

Mission d'animation et de suivi d'OPAH RU à Pierrefitte sur Seine (affermisssement de la tranche conditionnelle) : Animation ORI (2009/2013) – 181.000 €

L'affermisssement de la tranche conditionnelle fait suite à l'étude réalisée dans le cadre de l'OPAH RU portant sur l'opportunité et la faisabilité d'une Opération de Restauration Immobilière sur 3 groupes d'immeubles complexes et très dégradés. La mission consiste à assister l'agglomération dans la mise en œuvre de l'ORI sur 7 immeubles, puis à animer le dispositif en visant la réhabilitation par les propriétaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE TOUTES AURES (ISERE)

Suivi animation de l'OPAH – 87.045 €

Le territoire de Bièvres Toutes Aures connaît une importante croissance démographique liée au développement économique du secteur (aéroport de Grenoble). En parallèle, la CCBTA est attentive à l'amélioration du parc privé ancien et s'est donnée, à travers l'OPAH RU, les objectifs qualitatifs suivants :

- réduire le nombre de logements vacants pour dynamiser le marché locatif en luttant contre les logements indécents,

- lutter contre la précarité énergétique.

125 logements à réhabiliter en 3 ans (80 PO et 45 locatifs).

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON (RHONE)

Lot 1 : animation d'un PIG « immeubles sensibles, lutte contre l'habitat indigne » Lyon – 130.000€/an environ (bons de commande)

Interventions ciblées sur des immeubles indignes en agissant conjointement sur les plans technique, financier, juridique, immobilier et social, et en utilisant l'ensemble des outils d'incitation, de coercition et de recyclage immobilier.

VILLE D'OULLINS (RHONE)

Mission d'incitation et d'assistance au ravalement des façades - 50.000 €

L'opération vise à mobiliser les copropriétaires du centre-ville ainsi que les professionnels concernés pour permettre la réhabilitation de 75 façades de la Grande Rue d'Oullins sur 3 ans. En parallèle de son dispositif incitatif, la ville d'Oullins a mis en place des injonctions de ravalement.

VILLE DE MONTELMAR (DROME)

Suivi-animation d'OPAH et d'îlots – 2009/2015 - 304.380 €

Étude pré-opérationnelle et suivi animation d'une OPAH sur le centre ancien de Montélimar, comprenant une intervention globale et des actions ciblées sur quelques îlots dégradés stratégiques.

VILLE DE NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE)

Animation et conduite de l'OPAH RU - lot A : volet incitatif – 2009 / 2014 – 1.236.963 €

La ville de Nanterre engage une action renforcée sur des immeubles ciblés et quelques îlots du centre ville par la mise en place d'un dispositif mixant des actions incitatives, coercitives et curatives dans le cadre d'une OPAH de Renouvellement urbain. L'animation et la conduite sont réparties en 3 lots :

- Le lot A se concentre sur l'animation du volet incitatif de l'OPAH et vise le traitement des logements indignes en secteurs dits "diffus" : il s'agit de traiter des situations ponctuelles d'indignité dans la totalité des immeubles du périmètre. L'accompagnement est renforcé pour certaines adresses en état médiocre ou dégradé : 48 immeubles vont faire l'objet de diagnostics approfondis en début d'opération pour déterminer une stratégie d'intervention appropriée.
- Le lot B traite le volet coercitif par le biais de RHI (résorption d'habitat insalubre) et ORI (opération de restauration immobilière) sur 8 immeubles au total.
- Le lot C consiste en la réalisation d'études d'aménagement sur 3 îlots prioritaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

Suivi-animation d'une OPAH RU secteur centre ville de Pierrefitte sur Seine – 2009 / 2013

Cette OPAH RU porte sur l'ensemble du centre ville de Pierrefitte (1400 logements privés concernés) avec un volet d'accompagnement classique et un volet d'assistance renforcée pour une trentaine d'immeubles repérés comme dégradés. Cette opération comporte de plus une dimension renouvellement urbain sur certains îlots à restructurer, en lien avec une importante opération de densification du centre ville, la ZAC BRIAIS PASTEUR. La requalification de ces secteurs pourrait passer par une Opération de Restauration Immobilière (en tranche conditionnelle).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AUTUNOIS (SAONE-ET-LOIRE)

Avenant à l'OPAH de l'Autunois concernant la réalisation des DPE – 15.000 €

Mission complémentaire au suivi animation de l'OPAH de la Communauté de Communes de l'Autunois visant à sensibiliser les propriétaires sur les performances énergétiques des logements réhabilités : réalisation de DPE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU-PYRENEES (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Animation de l'opération communautaire d'amélioration de la qualité des bâtiments 2009/2011– 347.601 €

Cette opération vise à réduire les consommations d'énergie dans les logements par la réalisation de diagnostics énergétiques (3 types différents) pour toutes les opérations programmées de requalification de l'habitat de l'agglomération (OPAH Intercommunale menée par le PACT, précarité énergétique, future OPAH RU).

VILLE DE CASTELNAUDARY (AUDE)

Marché d'Assistance à maître d'ouvrage pour l'animation du Programme d'Intérêt Général pour la mise en œuvre du plan de relance de l'économie – 23.722 €

Ce PIG s'inscrit dans le cadre des budgets alloués à l'ANAH pour la mise en œuvre du Plan de Relance de l'économie pour l'année 2009. Il doit contribuer aux objectifs de lutte contre la précarité énergétique pour les propriétaires occupants (travaux d'amélioration thermique nécessaires dans le projet) et de lutte contre l'insalubrité pour les logements locatifs.

VILLE DE CASTELNAUDARY (AUDE)

Marché d'assistance à maître d'ouvrage pour l'animation du PIG pour la mise en œuvre du plan de relance de l'économie – 28.310 €

Reconduction de la mission jusqu'au 30 juin 2010.

SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (SAVOIE)

Prolongation d'un an de l'animation d'OPAH – 52.563 €

La mission consiste à poursuivre l'animation de l'OPAH pour une année, à l'issue des trois années écoulées, qui ont été marquées par de bons résultats opérationnels, une excellente dynamique de réhabilitation et un nombre significatif de loyers encadrés mis sur le marché.

CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT

Mission de suivi-animation du PST départemental – 2009 / 2011 – 251.160 €

Ce Programme Social Thématique Départemental a pour objectif la réhabilitation de 80 logements par an, conventionnés après travaux et destinés à des personnes relevant du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées). Cette mission confiée à URBANiS depuis 1992 a permis de produire, sur l'ensemble du département de l'Hérault, plus de 900 logements conventionnés très sociaux privés.

COMMUNE DE GARONS (GARD)

Opération de mise en valeur des façades – 2.250 €

Il s'agit d'assister la commune à inciter les propriétaires du centre ancien à ravalier leurs façades par le biais de subventions (conseils techniques et architecturaux, réalisation de prescriptions, assistance au montage des dossiers de demandes de subventions).

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Mission de renforcement de l'animation de l'OPAH du « Grand Centre » et de mise en cohérence avec le dispositif du PIG de Cohésion Sociale - 2009 / 2010 – 29.214 €

Animation de la dernière année d'une OPAH dont l'étude avait été assurée en 2006 par URBANiS et qui, jusqu'à présent était assurée en régie. Prospection et montage de dossiers – durée 1 an.

Intervenir pour le redressement et la réhabilitation des copropriétés en difficulté



Accompagnant l'évolution des politiques publiques de la ville et de l'habitat, URBANiS s'est investi dans le champ de la requalification des copropriétés dégradées dès le milieu des années 90, et dispose aujourd'hui d'une expérience très significative.

URBANiS réalise les diagnostics et expertises, met en place des observatoires des copropriétés, anime les OPAH copropriétés, les Plans de Sauvegarde et les missions d'accompagnement des copropriétés et des dispositifs expérimentaux, élaborés au plus près des enjeux de chaque copropriété, qu'elle soit « ancienne » ou « récente ».

La réalisation de l'évaluation nationale des plans de sauvegarde par URBANiS pour le MEDDATT a renforcé notre expertise sur le sujet.



Combinant les approches technique, juridique, urbaine, financière, immobilière et sociale, nos équipes traitent l'ensemble des composantes de la requalification : réhabilitation du bâti et des espaces, traitement et prévention des impayés de charges, dynamisation des instances de gestion, formation des copropriétaires et conseils syndicaux, accompagnement des syndics, accompagnement des propriétaires et locataires les plus fragiles, recherche des économies de charges, repositionnement sur le marché immobilier et observation des évolutions.

Sous certaines conditions, notre filiale URBANiS AMÉNAGEMENT peut favoriser le recyclage de copropriétés anciennes par le portage de lots de copropriétés.



Maîtrisant des dispositifs aujourd'hui éprouvés, le savoir-faire d'URBANiS repose également sur la capacité de chaque équipe à expertiser les dysfonctionnements des copropriétés, à innover dans leur traitement et conseiller les collectivités, dans un contexte d'une forte complexité.

- **Études, diagnostics, expertises, animation et suivi d'opérations**

Année 2011

DRILH

Appui à la définition de la stratégie pluriannuelle d'intervention sur le parc privé en Ile de France (IAU mandataire) – 27.250 €

ANRU

Mission d'expertise et de capitalisation sur les copropriétés dégradées – 34.550 €

Dans un contexte où la nécessité d'intervenir sur les copropriétés en difficultés devient, aux yeux des décideurs politiques et des porteurs de projets, un enjeu de plus en plus prégnant, l'ANRU souhaite pouvoir bénéficier d'un retour des praticiens sur les mécanismes les plus opérationnels et leurs articulations entre les actions de droit commun et celle de l'Agence. URBANIS intervient en tant qu'expert pour identifier les noeuds juridiques, techniques et financiers qu'il sera indispensable de prendre en compte pour la réussite des projets de rénovation urbaine intégrant des copropriétés en difficultés.

ANAH

Elaboration d'une grille d'analyse des copropriétés en difficulté – 49.250 €

GRAND LYON (RHONE)

OPAH Copropriété les Barges – 22.500 €

Suite de l'animation de l'OPAH copropriété Les Barges à Vaulx en Velin.

CA TOULON PROVENCE MEDITERRANEE (VAR)

Etude de repérage des copropriétés en difficultés – 35.045 €

La Communauté d'Agglomération de Toulon Provence Méditerranée dispose d'un parc collectif privé important : 659 copropriétés de plus de 30 logements construites avant 1990. L'objectif est de hiérarchiser selon leurs besoins d'accompagnements une soixantaine de copropriétés dégradées ou en voie de dégradation déjà repérées ; puis d'identifier les priorités d'intervention de TPM sur son territoire.

CA TOULON PROVENCE MEDITERRANEE (VAR)

Mission d'accompagnement et d'orientations sur la Grande Plaine – 38.878 €

La Communauté d'Agglomération de Toulon Provence Méditerranée dispose d'un parc collectif privé important : 659 copropriétés de plus de 30 logements construites avant 1990. L'objectif est d'accompagner Var Habitat, nouveau copropriétaire à La Grande Plaine et partenaire de la Ville de Toulon, dans son action de redressement de la copropriété et dans son rôle de relais ; de lui permettre de conforter ses compétences et le poids nécessaire à la poursuite de son action au-delà des 2 ans de la mission.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Mission d'Animation OPAH Copropriétés - Lot n°1 (Copropriété Le Cristal) - 2011/2014 – 89.905 €

Suivi animation sur 3 ans de cette copropriété de 427 logements avec une aide au syndicat complétée d'aides individuelles apportées par le Grand Toulouse. Les objectifs portent sur le soutien financier aux copropriétaires pour réaliser des travaux indispensables de mise en sécurité en veillant au maintien de la gestion équilibrée actuelle.

Intervenir pour le redressement et la réhabilitation des copropriétés en difficulté

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Mission d'Animation OPAH Copropriétés - Lot n°2 (Copropriétés Chantilly/Audibert) - 2011/2013 - 99.945 €

Le grand Toulouse a lancé une procédure d'OPAH sur deux copropriétés : Audibert 86 logements et Chantilly 198 logements. Les deux OPAH consistent à accompagner les copropriétés à mettre en œuvre un programme de travaux, et à renforcer leurs instances.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Mission d'Animation OPAH Copropriétés Dégradées - Lot n°3 (Copropriété Ronsard II) - 2011/2016 – 212.170 €

Suivi animation sur 5 ans portant sur des enjeux très forts relatifs à l'image de la copropriété et aux problématiques d'occupation. L'OPAH s'intègre dans la dynamique du projet urbain environnant et donne lieu à la construction de partenariats avec les structures intervenant sur le quartier.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MANTES EN YVELINES (YVELINES)

Etude pré opérationnelle OPAH Copropriété au Val fourré – 30.875 €

Année 2010

GRAND LYON (RHONE)

OPAH Rhône Aval – Pierre Bénite / Saint Fons / Feyzin / Oullins / La Mulatière – Mission de suivi animation post-OPAH – 20.848 €

Poursuites des actions d'accompagnement des copropriétés de l'OPAH Rhône-Aval, ciblée pour chaque copropriété sur certaines thématiques (travaux / impayées / ...) au regard des besoins.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Etude OPAH Copropriétés – Lot n°1 (Copropriété Le Cristal) – 2010 – 10.165 €

Quatre OPAH font suite aux expertises menées en 2006 sur le fonctionnement et la gestion de 13 copropriétés : une OPAH Simple (le Cristal) et trois OPAH copropriété dégradée (Audibert, Chantilly et Ronsard II), avec pour Ronsard une étude complémentaire sur la thématique du peuplement (présence de familles Roms).

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Etude OPAH Copropriétés – Lot n°2 (Copropriété Chantilly / Audibert) – 2010 - 30.265 €

Quatre OPAH font suite aux expertises menées en 2006 sur le fonctionnement et la gestion de 13 copropriétés : une OPAH Simple (le Cristal) et trois OPAH copropriété dégradée (Audibert, Chantilly et Ronsard II), avec pour Ronsard une étude complémentaire sur la thématique du peuplement (présence de familles Roms).

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Etude OPAH Copropriétés Dégradées – Lot n°3 (Copropriété Ronsard 2) – 2010 – 49.950 €

Quatre OPAH font suite aux expertises menées en 2006 sur le fonctionnement et la gestion de 13 copropriétés une OPAH Simple (le Cristal) et trois OPAH copropriété dégradée (Audibert, Chantilly et Ronsard II), avec pour Ronsard une étude complémentaire sur la thématique du peuplement (présence de familles Roms).

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Mission d'accompagnement technique et social pour les travaux de désamiantage – Copropriété Milan – 34.765 €

La copropriété Milan réalise des travaux de désamiantage en parties communes suite à différents arrêtés et mises en demeure. Il s'agit d'accompagner le syndic et les copropriétaires pour le financement de ces travaux qui font l'objet d'une subvention ANAH / Plan de relance.

MAIRIE DE CLICHY SOUS BOIS (SEINE-SAINT-DENIS)

Plan de sauvegarde de la STAMU 2 – 400.750 € - 2011/2015

Le plan de sauvegarde de la STAMU 2 concerne une copropriété en difficulté composée d'un bâtiment élevé sur 10 étages avec ascenseurs et comprenant 167 logements. Cette copropriété, construite dans les années 1960 et située sur un axe principal de la Ville de Clichy Sous Bois, cumule des dysfonctionnements importants tant sur le volet technique que sur les volets de gestion, de fonctionnement et une situation financière fragile.

Pour une durée de 5 ans à compter du 27 octobre 2010, la mission de suivi animation confiée à Urbanis, a pour objectif d'assurer le redressement de la copropriété à travers 4 axes d'intervention :

Assainir la situation financière de la copropriété par la résorption des impayés de charges.

Améliorer la gestion et le fonctionnement par l'implication des copropriétaires et le développement de liens sociaux permettant la pérennisation de l'intervention publique.

Accompagner les résidents de la copropriété vers une stabilisation de leur situation socioéconomique.

- Requalifier le bâti et les espaces extérieurs par la programmation et la solvabilisation des travaux.

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE (HAUTE-GARONNE)

Etude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde de la copropriété Messenger, Quartier Reynerie à Toulouse - 41.575 €

Le conseil général 31 a lancé une étude préalable sur la copropriété Messenger, qui a la particularité de compter un bailleur social (majoritaire). Elle est située en plein cœur du quartier Mirail. Cette étude vise à apprécier le potentiel socio-économique des propriétaires ainsi que l'état d'entretien et du bâti. L'objectif : proposer des scénarii d'intervention durables pour l'immeuble, dans un contexte de refonte du projet urbain sur le quartier. En groupement conjoint avec BETEREM.

GIP DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON (ESSONNE)

Mission d'étude juridique et opérationnelle et d'OPC d'études pour le plan de sauvegarde de Grigny2 - 204.600 €

Dans le cadre d'une mission d'AMO pour accompagner l'élaboration du plan de sauvegarde de la copropriété de Grigny2 (près de 5000 logements, 1700 habitants, et une structure juridique d'une grande complexité), plusieurs études vont être réalisées : étude du réseau d'eau froide sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, étude des réseaux d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération, etc. C'est pour coordonner l'ensemble de ces maîtrises d'ouvrage et de leurs prestataires, élaborer à partir de la synthèse de ces études un plan de patrimoine et un projet de réorganisation de l'ensemble immobilier et pour mener à son terme la conception du plan de sauvegarde et la mise au point de l'avenant n°2 à la convention ANRU, que le GIP souhaite être accompagné par une équipe d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

Elaboration du plan de sauvegarde de la copropriété "Clos des Sansonnets" à Epinay - 166.542 €

Cette mission d'étude/action, d'une durée de 18 mois, fait suite au diagnostic mené par Urbanis en 2009, ayant conclu à la pertinence du lancement d'une démarche préventive de plan de sauvegarde sur cette copropriété des années 70, comptant plus de 500 logements. L'étude action doit permettre de définir le contenu du plan de sauvegarde (élaboration), de fixer les priorités d'action, et de permettre à la copropriété de lancer les travaux les plus urgents (ascenseurs, sécurité incendie) ainsi que les études techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'un programme global de réhabilitation. La pertinence du lancement d'une mission de suivi animation de plan de sauvegarde, sera étudiée à l'issue de cette phase probatoire.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CREIL (OISE)

Etude pré opérationnelle d'OPAH sur la copropriété "La Roseraie" à Creil – 76.975 €

Construite entre 1960 et 1962 à Creil, la copropriété de La Roseraie comprend 999 logements répartis en 13 bâtiments. Elle abrite environ 4 000 habitants, soit près de 10% de la population creilloise. L'arrivée de nouveaux propriétaires impécunieux, le basculement de la répartition propriétaires occupants / propriétaires bailleurs et les difficultés rencontrées par l'OPAH enclenchée de 2005 à 2009 sur le site en matière de mobilisation des propriétaires et de réalisation de travaux, augurent mal pour la mise en œuvre et le financement des travaux de remise à niveau des équipements obsolètes devenus nécessaires. Dans ce contexte, la communauté de l'agglomération creilloise a confié à URBANiS une étude comportant un diagnostic complet de la copropriété sur les volets gestion, technique, urbain, juridique, foncier, financier et social, et la définition d'une stratégie opérationnelle adaptée aux problèmes à traiter en lien avec le quartier.

VILLE D'ARGENTEUIL (VAL-D'OISE)

Suivi et animation de l'OPAH sur les copropriétés "Val d'Argent 1 et 2" – 2010 / 2014 – 437.994 €

*Construit entre 1965 et 1975, le quartier du Val d'Argent est un ensemble de tours construites sur dalle à laquelle 2 tours jumelles en copropriété, Val d'Argent I et II, sont fortement liées pour leur fonctionnement. Ces tours, de 12 étages et 54 logements chacune, présentent d'importants facteurs de fragilité mis en évidence par l'étude pré opérationnelle. Ces éléments de fragilité ont conduit à la décision d'engager une O.P.A.H. Copropriété Dégradée sur ces deux tours. La mission consistera en 3 axes principaux :
redresser la gestion, le fonctionnement, et la situation financière des copropriétés,
réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation du bâti et de ses équipements collectifs, ainsi qu'à la réduction de la vulnérabilité énergétique des occupants,
aider au maintien des occupants actuels et favoriser la mixité sociale par la diversification des profils des nouveaux acquéreurs.*

Année 2009

GIP DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON (ESSONNE)

Evaluation de la précarité énergétique des ménages habitant la copropriété de Grigny 2

L'objectif de l'étude est d'évaluer la précarité énergétique des occupants de la copropriété de Grigny 2 à partir des données recueillies lors de l'enquête sociale de 2007 (1000 ménages). L'analyse croisera les charges de chauffage des ménages, leurs charges d'eau chaude sanitaire et le niveau de leurs revenus, afin d'évaluer leur "taux d'effort énergétique" en 2007. Des hypothèses d'évolution des différents facteurs permettront d'ajouter une dimension prospective dans l'appréhension de la précarité énergétique des ménages de Grigny2.

GIP DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON (ESSONNE)

Etude d'Orientation Stratégique de l'Evolution de la Filière Thermique sur Grigny 2 et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Etude préalable à une intervention globale sur la filière thermique incluant réseaux de chauffage urbain et bâtis de 5000 logements en copropriété. Objectifs : proposer des solutions globales de réduction de la demande énergétique validées techniquement, juridiquement et économiquement avant la mise en concurrence de maîtres d'oeuvre en charge de la réalisation du projet.

VILLE D'OULLINS (RHONE)

Mission de pré diagnostic et cadrage stratégique sur les copropriétés « La banane » et « Les Jardins de l'Yzeron » à Oullins

La Ville d'Oullins se pose aujourd'hui la question d'une intervention publique sur quelques copropriétés, et notamment « la banane » et « les jardins de l'Yzeron », pour lesquelles elle souhaite disposer, au titre d'une première réponse à ses interrogations, d'un pré-diagnostic et d'éléments de cadrage en vue d'une stratégie opérationnelle.

SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES LE FRANÇOIS OUEST (RHONE)

Diagnostic de la copropriété François Ouest à Vaulx en Velin

Diagnostic et étude d'opportunité d'une intervention publique préventive sur cette copropriété récente de 80 logements à Vaulx-en-Velin. Diagnostic financé en partie par la Ville de Vaulx-en-Velin et le Grand Lyon. En partenariat avec le BET Dubois-Pagnon-Simounet.

VILLE DE SAINT-ETIENNE (LOIRE)

Appui à la copropriété des garages de Montreynaud

En complément de l'OPAH copropriétés de Montreynaud, cette mission consiste en la réalisation d'un diagnostic de fonctionnement de la copropriété de garages, et un accompagnement des instances de gestion de cette copropriété : mise sous administration provisoire, recherche d'un nouveau syndic, appui au conseil syndical, etc...

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LACQ (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Mission d'étude : Appui à la copropriété "Garages"

Traitement de l'enquête, analyse du fonctionnement de la copropriété, évaluation financière démolition, reconstruction et orientations.

EPAD OUEST PROVENCE (BOUCHES-DU-RHONE)

Intégration d'un volet thermique à la convention d'Opah copropriété à pathologies lourdes – La Maille II à Miramas

L'étude pré opérationnelle copropriétés dégradées réalisée en 2008 sur les 8 copropriétés de la Maille II avait souligné la nécessité de réaliser un diagnostic technique approfondi portant sur la structure des bâtiments et les mises aux normes nécessaires. Ce diagnostic aujourd'hui rendu, la réglementation de l'ANAH ayant évolué au 01/01/09 avec l'intégration d'un volet thermique, la convention doit être actualisée et enrichie pour un démarrage rapide de l'OPAH Copropriétés à pathologies lourdes.

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON (RHONE)

Mission d'assistance pré opérationnelle copropriété Saint André (Villeurbanne)

Mise en œuvre d'actions de soutien au fonctionnement de la copropriété Saint-André, copropriété des années 60 de 660 logements en quartier sensible.

SAINT ETIENNE METROPOLE (LOIRE)

Etude plan de sauvegarde le Forum

Au terme de l'OPAH Copropriété Montreynaud, une des six copropriétés n'a pu engager son redressement, du fait de difficultés singulières en termes de gestion d'une part, et d'organisation du bâti d'autre part. L'étude de Plan de Sauvegarde vise à définir une stratégie de redressement durable de la copropriété. (En association avec Dertry/Levy - architecte, et ACR - BET thermique).

DDEA DE LA HAUTE GARONNE

Evaluation des plans de sauvegarde des copropriétés au quartier Bellefontaine

L'Etat (DDEA), épaulée par les 3 maîtres d'ouvrage (Ville, Agglomération, Conseil Général) a missionné une équipe URBANiS Toulousaine/Francilienne pour réaliser une évaluation des 12 plans de sauvegarde des copropriétés de Bellefontaine, quartier d'habitat social situé au Mirail. Réussites et points de blocages doivent être identifiés, ainsi que le lien avec le projet Urbain couvrant l'ensemble de ce secteur.

Élaborer et animer les politiques locales de l'habitat

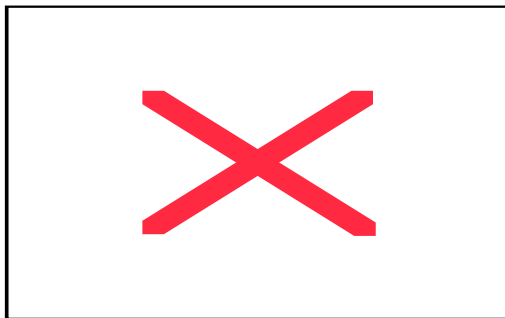


Depuis plus de 30 ans, URBAN/S réalise des études, des diagnostics et anime des dispositifs sur l'habitat, notamment sur l'habitat social, qu'il soit public ou privé.

La « crise du logement », et les mouvements de décentralisation-déconcentration donnent une place prépondérante aux politiques locales de l'habitat. Depuis, URBAN/S a élaboré 35 Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et réalisé 14 volets habitat de Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale – SCOT.



Les méthodes d'investigation utilisées par URBAN/S, basées sur l'animation de la concertation, l'expertise, l'exploitation d'enquêtes de terrain et l'utilisation d'un SIG, permettent de répondre aux spécificités locales, de décliner les PLH au niveau communal, de développer les stratégies foncières et de prendre en compte la planification urbaine.



Notre capacité à gérer finement l'approche spatiale des PLH, nous permet de répondre aux nouvelles exigences des PLH suite à la loi « MOLLE ».

URBAN/S réalise également des études habitat plus sectorielles à des échelles variables (département, agglomération, ville, quartier), anime des observatoires de l'habitat et conseille les départements, les villes, les agglomérations et les bailleurs HLM dans leur stratégie habitat.



Enfin, les équipes d'URBAN/S interviennent sur l'habitat locatif social, au côté de bailleurs HLM notamment, pour des enquêtes sociales, des enquêtes qualité de service, des missions d'accompagnement de réhabilitation (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) et pour le relogement dans le cadre d'Opérations de Renouvellement Urbain.

- **Programmes Locaux de l'Habitat et études Habitat**

Année 2011

VILLE DE VITRY (VAL DE MARNE)

Etude PLH – 34.525 €

COMMUNAUTES DE COMMUNES VAL DE LIGNE - PAYS BEAUME DROBIE (ARDECHE)

PLH – 50.025 €

Elaboration simultanée de 2 PLH sur 2 Communautés de Communes du bassin d'habitat Largentière - Joyeuse en Ardèche.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE THAU (HERAULT)

Mission d'appui pour la finalisation du programme d'actions du PLH – 32.055 €

Reprise du projet de programme local de l'habitat d'une communauté d'agglomération de plus de 100 000 habitants (Sète, Frontignan...), confrontée à une forte pression urbaine aux portes de Montpellier et à des contraintes territoriales très fortes : zones Natura 2000, zones inondables, loi littoral, viticulture de qualité... L'enjeu principal consiste à programmer finement l'ensemble des opérations d'aménagement et des programmes immobiliers qui porteront le développement du territoire sur les 6 ans à venir, et d'optimiser le contenu de ces opérations dans le sens d'une plus grande diversité de l'habitat (rattrapage des objectifs de production du logement locatif social) et de la promotion du développement durable : qualité urbaine, déplacements doux, habitat bioclimatique, BBC...

CC TALLARD-BARCILLONNETTE (HAUTES ALPES)

Conception du schéma de développement de l'habitat intercommunal de la CCTB – 34.990 €

La Communauté de Communes souhaite anticiper le développement de son territoire et maîtriser l'évolution de l'urbanisation tout en préservant le cadre de vie et la qualité environnementale.

Le schéma de développement de l'habitat a pour objectifs de diversifier les types de logement. Gérer la pression foncière grandissante. Faciliter l'accès au logement. Permettre le développement des logements sociaux.

ANRU

Organisation d'une ou deux journées d'échanges des Directeurs et Chef de Projet

Renouvellement Urbain – 6.600 €

Assister l'ANRU pour organiser à Lyon une ou deux journées d'échanges du réseau des Directeurs et chefs de projet renouvellement urbain des régions Rhône-Alpes, PACA, Corse et Bourgogne.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CLICHY MONTFERMEIL (SEINE-SAINT-DENIS)

PLH de Clichy Montfermeil (GTC mandataire) – 21.910 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT (VAUCLUSE)

Elaboration et suivi du 2ème PLH – 30.680 €

Élaboration et suivi sur 6 ans du 2^e programme local de l'habitat d'une communauté de 3 communes située à mi-distance d'Avignon et de Carpentras. L'enjeu principal est la définition d'une programmation précise articulée avec les plans locaux d'urbanisme, et permettant de mettre en oeuvre la diversité de l'habitat (30 % de logements locatifs sociaux, 20 % de logements en accession à la propriété abordable) dans l'ensemble des secteurs des communes: extensions urbaines (privilégiées sous forme de ZAC), réinvestissement des emprises résiduelles, acquisitions-améliorations dans les centres anciens. Cet objectif se réalisera à partir d'une politique foncière définie et mise en place avec l'établissement public foncier régional de la région PACA.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAGNE THIernoISE (PUY DE DOME)

PLH de 4 communautés de communes du bassin de Thiers - 76.725 €

Les 4 communautés de communes Entre Dore et Allier, Montagne Thiernoise, Pays de Courpière et Thiers Communauté élaborent conjointement leur PLH, qui devra permettre d'affirmer une vocation résidentielle au territoire dans un contexte de baisse démographique et perte d'attractivité à l'Est, et de pression foncière et immobilière au Nord et à l'Ouest (CC Entre Dore et Allier notamment) par le desserrement des agglomérations de Clermont-Ferrand et Vichy.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROYANS (DROME)

Ajustement du projet de PLH après avis des communes – 2.400 €

A l'issue des remarques des communes sur le projet de PLH la Communauté de Communes sollicite URBANIS pour l'accompagner dans la réalisation des modifications à apporter au programme d'action en vue de la présentation en CRH.

VALENCE AGGLOMERATION SUD RHONE ALPES (DROME)

Etude d'élaboration de deux PLH – 51.535 €

La mission consiste à réaliser de manière conjointe les PLH de la Communauté d'Agglomération de Valence Agglo Sud Rhône Alpes et de Communauté de Communes Rhône-Crussol, de création récente et situées de part et d'autre du Rhône, mais au sein d'un même bassin d'habitat. Ces deux structures intercommunales, qui pourraient à terme fusionner, ont choisi d'élaborer un diagnostic commun avant de définir chacune leur propre programme d'actions.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CONDRIEU (RHONE)

Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat – 29.250 €

La CC région de Condrieu s'engage dans l'élaboration d'un PLH afin de définir ses orientations en matière d'habitat tout en se mettant en compatibilité avec le SCOT Rives du Rhône (approbation en cours). Ce document est envisagé de manière opérationnelle, et comme un outil de concertation pour la collectivité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE (GARD)

Mission d'assistance à l'élaboration d'un dossier de demande d'agrément en vue de l'obtention du dispositif fiscal Scellier – 5.175 €

Recherche des indicateurs permettant l'ouverture du droit à la défiscalisation Scellier dans la commune ; analyse du marché du logement et argumentaire.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

Déclinaison du PLH communautaire sur la commune de La Courneuve et élaboration d'un programme d'actions (avec GTC Mandataire) – 27.360 €

Etude de définition de stratégies d'interventions sur l'ensemble du parc privé de la Ville de la Courneuve, en lien avec les objectifs du PLH communautaire et l'évaluation des opérations menées sur la ville depuis 10 ans. Etude en 2 phases : diagnostic et propositions d'interventions.

Année 2010

AGENCE REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'Auvergne (PUY-DE-DOME)

Formation habitat auprès des élus des Communautés de Communes de l'arrondissement de Thiers – 6.313 €

L'ARDTA souhaite accompagner par une formation les élus des communautés de communes de l'arrondissement de Thiers dans leur réflexion sur l'habitat et leur ambition d'élaborer un PLH.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ (LOIRE)

Etude et animation 2ème PLH – 70.700 €

Mission d'étude et d'animation de l'élaboration du 2ème PLH de Loire-Forez - 45 communes, dans un contexte de pression foncière et immobilière importante. Le bilan du 1er PLH en cours et le SCOT Sud Loire approuvé en 2010 constitueront des fondements majeurs de second PLH.

DDE DE LA GUYANE

Quelle production de logements pour la Guyane ? – 94.100 €

La DDE de la Guyane souhaite réactualiser les objectifs chiffrés en matière de production de logement sur le département. Cette étude sera également l'occasion d'avoir une approche qualitative des besoins auprès d'un échantillon représentatif de ménages.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS (HAUTE SAVOIE)

Etude de révision du PLH 2012 – 2017 - 43.197 €

Dans un contexte de marché particulièrement tendu lié à la pression immobilière induite par la proximité de Genève, et sa non réponse aux besoins de ses résidents nationaux, la Communauté de Commune élabore son second PLH avec l'objectif de mieux répondre aux enjeux de mixité sociale.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTEILIMAR SESAME (DROME)

Ajustement des orientations et du programme d'actions du PLH - 17.488 €

Actualisation du PLH de Montélimar Agglomération et ajustement des orientations et du programme d'actions, préalable à une nouvelle présentation en CRH en vue de son approbation. Les ajustements portent notamment sur la consommation foncière, la production de logement social et la requalification du parc privé dégradé.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRES-EST (ISERE)

Etude d'élaboration du P.L.H - 29.700 €

La communauté de communes de Bièvre-est qui réunit 13 communes et 20 000 habitants confie à URBANiS le soin de réaliser son second PLH. Cette mission consiste, à partir du bilan des 17 actions du premier programme, de redéfinir des axes stratégiques et des actions appropriées, compte tenu des évolutions sociodémographiques récentes du territoire et des enjeux supra-territoriaux déclinés notamment dans le Scot 2010-2030 de la région urbaine grenobloise. Ce PLH intègre une évaluation de la qualité thermique du bâti sur le territoire.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DU THAU (HERAULT)

Evaluation des besoins en logements et hébergements spécifiques - 5.580 €

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la finalisation du Programme Local de l'Habitat de Thau Agglo, aujourd'hui en attente des compléments exigés par les services de l'Etat. L'étude concerne exclusivement l'évaluation des besoins en logement et en hébergement spécifique à travers deux thématiques : l'hébergement et le logement des personnes défavorisées, l'hébergement et le logement des personnes âgées.

Elle a été réalisée à travers une approche documentaire, des entretiens avec les acteurs locaux et départementaux concernés et plusieurs réunions avec les techniciens et partenaires de l'agglomération. Elle est destinée à alimenter la réflexion de l'Agglomération et à s'insérer ultérieurement dans le PLH.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU-PYRENEES (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Mission d'ingénierie foncière en appui aux communes de l'agglomération – 2010 / 2012 – 91.698€

Prospection foncière bâtie et non bâtie ; Analyse des DIA ; Réalisation des études de faisabilité suivant le retour du client.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD (COTE-D'OR)

Etude, élaboration, suivi et évaluation du programme local de l'habitat - 89.715 €

Au cœur du développement régional, entre Dijon et Chalon-sur-Saône, la Communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud est une jeune agglomération créée en 2007. Cette collectivité de 52 000 habitants souhaite, à travers le lancement de cette démarche, apporter des éléments de réflexion aux élus et leur permettre de se positionner sur le territoire national comme local, en mobilisant les outils réglementaires adéquats. Les choix d'intervention devront respecter des problématiques propres à certaines communes, valoriser les paysages, préserver la côte viticole, freiner l'étalement urbain, protéger les terres agricoles, promouvoir un type d'habitat moins onéreux et adapté aux budgets, densifier les centres bourgs et les centres urbains. Enfin, le PLH s'articulera avec celui de la collectivité voisine (Pays de Nuits Saint-Georges) et servira de volet habitat au SCOT en cours d'étude.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE (HERAULT)

Mission d'étude et d'assistance à l'élaboration du 2ème PLH - 70.320€

AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'AUVERGNE (PUY-DE-DOME)

Conception et animation d'une journée de formation à l'attention des élus de la Communauté de Communes des Coteaux de Randan sur le thème des programmes locaux d'habitat (PLH) - 2.800€

Afin de d'améliorer l'appropriation par les élus de son PLH, la Communauté de Communes de Randan organise le 19 juin 2010 une journée de formation et d'échange avec une autre communauté de communes du Puy-de-Dôme sur le thème du PLH. En association avec IDES Consultants.

AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'AUVERGNE (PUY-DE-DOME)

Formation PLH pour la Communauté de Communes des Cheires - 2.550 € -

Animation d'ateliers de formations auprès des élus de la Communauté de Communes des Cheires, pour la mise en œuvre du PLH. En collaboration avec IDES Consultants et Soberco qui interviennent sur d'autres volets.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ (LOIRE)

Animation du 2^{ème} Forum de l'Habitat en Loire Forez.

- Prestation d'animation d'une demi-journée d'échange entre les acteurs de l'habitat de Loire Forez (80 personnes : élus, techniciens, partenaires, ...) dans le cadre du bilan annuel du PLH
- préparation des contenus avec les intervenants,
- préparation des débats,
- animation des débats, fil rouge, synthèse,...

VILLE D'IVRY SUR SEINE (VAL-DE-MARNE)

Mise en œuvre de plusieurs études pour le PLH et missions animation - 40.950 €

Ce PLH communal est réalisé dans l'esprit de la loi Molle. Sa spécificité est l'importante place accordée à la concertation avec la population aux différentes étapes du processus d'élaboration. La démarche est totalement articulée avec la révision du PLU. Sur le plan de l'habitat, la ville attend que le PLH contribue à la réflexion des organismes HLM engagés dans des CUS, les éclaire sur le renouvellement de l'intervention sur le parc privé, et les aide à définir une politique pour les populations dites à besoin spécifiques.

Urbanis s'est associé avec le BE Square, mandataire.

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (NORD)

Mission de diagnostic et de constitution d'un outil d'observation de l'occupation du parc de logements privé et social de l'agglomération (périmètre communautaire) liés à la conférence intercommunale de peuplement (Lot 2) - 34.500 €

Lille Métropole met en place la Conférence Intercommunale de Peuplement. Dans ce cadre, elle a confié au groupement GTC/Urbanis une mission d'assistance à maître d'ouvrage pour la mise en place de l'Accord Collectif Intercommunal : définition des publics prioritaires, des objectifs annuels de relogement, écriture de la Charte Intercommunale. Le groupement a une double mission d'expertise et d'animation.

VILLE DE MAISONS ALFORT (VAL-DE-MARNE)

Etude pour l'élaboration du PLH - 28.800 €

ANAH (AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT)

Mise à jour du guide sur la prise en compte du parc privé dans les PLH – 27.180 €

L'ANAH lance la mise à jour du guide pour la prise en compte du parc privé dans les PLH dont la précédente version a été réalisée en 2005. Les évolutions législatives qui ont eu cours ces dernières années requièrent une refonte de son contenu. L'ANAH souhaite également en améliorer l'ergonomie. La rédaction du nouveau guide est pilotée par l'agence de Paris, et mobilise des experts au sein du réseau URBANiS.

Année 2009

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEAUNOIS (LOIRET)

Etude de définition du Programme Local de l'Habitat

La Communauté de Communes du Beaunois s'engage dans l'élaboration du PLH qui constitue le premier document de planification d'une intercommunalité rurale et encore jeune, positionnée aux franges de l'Île de France. La mission d'Urbanis consiste à mener un diagnostic pédagogique et partagée pour aboutir à la définition d'une politique communautaire de l'habitat (orientations, programme d'actions).

UNION SOCIALE POUR L'HABITAT (PARIS)

Intervention des organismes HLM dans le traitement des quartiers anciens

Les organismes HLM souhaitent se positionner comme partenaire actif de l'Etat et des collectivités locales dans le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). L'objectif de la mission est d'accompagner l'USH dans la définition des conditions institutionnelles, financières, techniques etc. d'intervention des organismes HLM dans ce programme à la lumière des expériences déjà conduites sur plusieurs sites (Bordeaux, Perpignan, Saint-Etienne, Roubaix et Pantin).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL ET FORET (VAL-D'OISE)

Etude préalable à la mise en œuvre d'un programme d'intervention dans l'habitat privé

Le programme d'actions du PLH de la Communauté d'Agglomération de Val et Forêt (95) a mis en évidence la nécessité de déployer un dispositif d'intervention sur le parc privé, et en a esquissé les contours.

La CAVF a décidé de conduire une étude préalable afin de préciser les périmètres et les thématiques opérationnels, définir l'outil le plus approprié et calibrer les objectifs. Les préconisations devront permettre l'écriture d'un cahier des charges d'étude pré opérationnelle d'OPAH ou de PIG si l'étude en conclut la faisabilité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE ST BONNET LE CHATEAU (LOIRE)

Elaboration du PLH

Le territoire communautaire (18 communes - 11 200 habitants) est situé en moyenne montagne, au sud-Ouest du département de la Loire. Il « subit » et « tire parti » de l'influence des deux agglomérations de Montbrison et Saint-Étienne, à des degrés très divers selon la proximité de ces pôles d'emplois.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SANTON (CHARENTE-MARITIME)

Développement d'un observatoire de l'habitat et révision du PLH

La Communauté de Communes du Pays Santon souhaite, avec ce PLH de 2ème génération, aboutir à un réel outil de programmation de la politique de l'habitat. Le diagnostic du PLH s'appuiera sur un observatoire de l'Habitat, également objet de la commande.

L'objectif du PLH est double : améliorer la réponse à la diversité des besoins en logement de la population en repensant la politique de l'habitat et intégrer la réflexion habitat dans une démarche plus globale de développement harmonieux et équilibré du territoire.

COMMUNAUTE DE MONTAGNAC (HERAULT)

Etude diagnostic sur le développement urbain du centre ville et de son coeur historique à l'horizon 15/20 ans

SOLENDI APH

Carte stratégique de développement PACA

La société Azur Provence Habitat fait partie du pôle immobilier social du groupe SOLENDI, collecteur du 1%. Elle possède un patrimoine de 1800 logements, principalement implanté dans 3 départements de la région PACA : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var. APH souhaite se doter d'une carte stratégique de développement.

SOLENDI LORRAINE(MEURTHE-ET-MOSELLE)

Carte stratégique de développement en Lorraine

Le Groupe Solendi a invité ses 4 pôles immobiliers sociaux à élaborer une carte stratégique de développement. L'objectif de ce document est de définir les secteurs prioritaires du développement de la société pour les 3 prochaines années. Solendi a donc missionné URBANiS pour réaliser un atlas, constitué principalement à partir de données quantitatives (fichier du groupe, données de contexte territorial).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NUITS (COTE-D'OR)

Réalisation des études du programme local de l'habitat de la communauté de communes du Pays de Nuits Saint Georges

Le PLH n'est pas une obligation légale pour le Pays de Nuits, qui a choisi de l'élaborer en parallèle à celui de l'agglomération de Beaune. L'objectif est de définir pour le territoire une politique globale relevant de l'intérêt communautaire en termes de logements et de production, à travers la réalisation d'un portrait de territoire actualisé et partagé. Celui-ci sera le point de départ à moyen terme d'une réflexion politique du peuplement et du logement sur le territoire.

OPH PERPIGNAN ROUSSILLON (PYRENEES-ORIENTALES)

MOUS pour l'accompagnement social du projet PNRU de la Résidence AI Puig

Cette mission comprend trois phases :

- 1 – Une étude sociologique préalable visant à mieux connaître les particularités de la culture gitane liées à la fonction d'habiter.*
- 2 – Une mission d'accompagnement des familles dans le cadre des travaux de réhabilitation.*
- 3 – L'organisation du relogement provisoire et/ou définitif des familles, le cas échéant.*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNECY (HAUTE-SAVOIE)

Etude de la compatibilité entre le nouveau PLH et les documents d'Urbanisme locaux

Conformément à la Loi de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 26 Mars 2009, les PLU des 13 communes de l'agglomération doivent être compatibles avec les dispositions du PLH adopté pour la période 2007-2012. Dans ce contexte, la mission confiée à URBANiS consiste à produire une analyse des stratégies communales pour l'habitat et une vérification approfondie de l'adéquation entre capacités foncières et objectifs de production, afin de définir les pistes d'adaptations.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE (HERAULT)

Elaboration d'un observatoire de l'habitat et d'un forum de l'habitat à l'échelle de la Communauté de Communes

L'observation est un outil de connaissance du marché local de l'habitat et permet le suivi dans le temps de la politique de l'habitat. Il est conçu pour être une aide à la décision.

Le forum de l'habitat a pour but de faire émerger de nouvelles pistes d'actions et de répondre à certains blocages perçus au cours de l'observatoire. Il est destiné à l'ensemble des maires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GARON (RHONE)

Mission d'assistance ponctuelle pour l'animation du PLH

Suite à l'élaboration du PLH par URBANiS, la communauté de commune souhaite pouvoir bénéficier d'expertises ponctuelles dans sa mise en œuvre, en appui à son animateur PLH.

- **Interventions en habitat locatif social**

Année 2011

ERILIA/LOGIREM (BOUCHES-DU-RHONE)

Diagnostic social et de MOS pour des relogements renouvellement urbain des Hauts de Mazargues € – Tranche ferme 17.920 € / Tranche conditionnelle 51.600 €

Assister les 2 bailleurs sur le volet social des projets de démolition du quartier des Hauts de Mazargues.

Au delà d'une meilleure connaissance de la population et de ses souhaits, l'objectif est bien que ce projet de restructuration urbaine délicat se déroule le plus sereinement possible pour les bailleurs sociaux et les locataires.

SA HLM DES CHALETS / PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE / HABITAT TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Projet de médiation en direction des jeunes sur le quartier de Bellefontaine (lot n°2) – 8.920 €

L'association MPR est chargée de la mise en œuvre du projet de médiation élargi à l'ensemble du quartier de Bellefontaine. URBANiS est chargé du suivi des indicateurs et de la réalisation d'une enquête annuelle auprès des locataires. Groupement avec l'association MPR. Reconduction de la mission du 15 octobre 2011 au 31 mars 2012.

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

Diagnostic social et économique André Malraux à Ecully – 4.200 €

Diagnostic économique et social auprès de 28 locataires de Grand Lyon Habitat en vue d'une opération de réhabilitation.

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le relogement des ménages concernés par des opérations d'acquisition/amélioration – 23.220 €

Mission de relogement de 18 locataires pour le compte de Grand Lyon Habitat sur 3 immeubles anciens acquis récemment en vue d'une restructuration : 21 place Tolozan 69001 Lyon - 51 quai St Vincent 69001 Lyon - 18 rue Elie Rochette 69007 Lyon.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Mission pour l'assistance technique à la définition des états d'occupation, des plans et accompagnement de relogement des occupants de l'immeuble Les Ceps et des biens bâtis concernés par l'opération de rénovation du centre-ville à Saint- Martin du Var – 16.088 €

Cette mission vise le déroulement le plus serein et humain possible du relogement des 14 occupants (locataire, propriétaire occupant, exploitant/profession libérale) des bâtiments dégradés, et voués à une démolition, situés en entrée de ville de Saint Martin du Var. Pour la ville, la priorité est bien de traiter les îlots prioritaires retenus au titre du projet de requalification urbaine de l'avenue Pasteur pour redonner une bonne image à la commune de Saint Martin du Var.

Année 2010

SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE (HAUTE-GARONNE)

Phase 2 de l'étude auprès des familles monoparentales - (Novembre 2010 - Janvier 2011) 13.400 €

Seconde phase d'une étude portant sur les difficultés et besoins des familles monoparentales locataires comprenant 40 entretiens supplémentaires développant la thématique de l'habitat, de l'adaptation du logement et des entretiens menés auprès des acteurs institutionnels ou associatifs. Suite à la mise en place des expérimentations de lutte contre la précarité énergétique et à la systématisation du volet énergie dans les opérations programmées, l'ANAH Nationale cherche à repérer, valoriser et reproduire les démarches exemplaires sur ces deux thématiques par cette évaluation confiée à Urbanis (en partenariat avec Atema Conseil).

SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE (HAUTE-GARONNE)

Enquête auprès des familles monoparentales - Analyse des besoins et préparation de la mise en place des services – 8.330 €

Cette enquête porte sur 20 ménages de l'agglomération toulousaine et doit permettre à Patrimoine SA Languedocienne d'alimenter la réflexion menée actuellement sur les services à développer pour ces ménages à partir de l'analyse de leurs difficultés et besoins exprimés.

NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL (VAUCLUSE)

Mous réhabilitation de 190 logements "Quartier Fourchevieilles" à Orange - 14.475 €

Il s'agit d'accompagner les locataires du quartier de Fourchevieilles dans la réhabilitation de leur logement : du recueil de leurs besoins, à l'accompagnement lors de la réalisation des travaux, sans oublier un volet indispensable de communication et de concertation.

13 HABITAT (BOUCHES-DU-RHONE)

Mission de maîtrise d'œuvre sociale - Dossier ANRU - ZUS centre nord - Ilot 11 république – réhabilitation - 35.780 €

La mission consiste à accompagner une trentaine de familles dans leur relogement provisoire : celles directement concernées par la réhabilitation de leur logement et celles qui pourraient être incommodées par des reprises en sous-œuvre. L'objectif est bien que ce programme de travaux ambitieux (plus de 3,5 M€) se déroule le plus sereinement possible pour les locataires, et fluidement pour 13 Habitat.

VILLE D'AIX EN PROVENCE (BOUCHES-DU-RHONE)

Mission pour le relogement des familles dans le cadre des démolitions et réhabilitations - opérations de rénovation urbaine des quartiers Corsy et Beisson - 384.952,50 €

D'une durée prévisionnelle de 4 ans, cette mission de relogement et d'accompagnement des ménages vise un déroulement le plus serein et humain possible pour les habitants des quartiers Beisson et Corsy lors de la mise en œuvre du projet ANRU ; 145 logements démolis, 945 réhabilités. L'équipe doit réaliser le bilan d'occupation sociale préalable auprès de 1143 locataires, le plan de relogement puis les accompagner tout au long du projet.

VILLE DE CAVAILLON (VAUCLUSE)

Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale résidence de Relogement - 27.945 €

D'une durée prévisionnelle de 18 mois, cette mission de relogement vise un déroulement le plus serein et humain possible pour les 28 ménages habitant encore la tour G de quartier du Docteur Ayme, programmée à la démolition début 2012 au sein du projet ANRU.

GRAND LYON (RHONE)

Rives de Saône – Commune de Neuville sur Saône – “ Les Marches de Neuville sur Saône ”

Lot 2 : Etude Sociologique - 21.400 €

Il s'agit d'une étude sociologique préalable au réaménagement des “marches de Neuville sur Saône”, site stratégique au sein du projet global de reconquête des Rives de Saône sur l'agglomération lyonnaise.

BATIR ET LOGER (LOIRE)

Enquête de satisfaction auprès des locataires – 4.963 €

Bâtir et Loger réalise une enquête auprès de ses locataires sur la qualité du service rendu. Comme en 2004 et 2008, URBANiS aide la Bâtir et Loger à définir le questionnaire en lien avec la stratégie du bailleur, et à analyser les résultats.

OPH PERPIGNAN ROUSSILLON (PYRENEES-ORIENTALES)

AMO pour l'évaluation d'opportunités foncières ou immobilières en vue de la réalisation de logements sociaux - 1.050 €

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (BOUCHES-DU-RHONE)

Enquête sociale Résidence Besançon II à Marseille – 9.910 €

La SNI souhaite connaître les souhaits et besoins de 86 ménages sur les 142 que compte la résidence Besançon et les informer du projet de démolition / reconstruction qu'elle envisage pour leur immeuble. Puisqu'une première expérience de relogement a déjà été menée sur ce site, il s'agira également d'actualiser les manières de procéder et les éléments financiers pour les militaires.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU PYRENEES (PYRENEES-ATLANTIQUES)

MOUS - Lot 2 : Réseau Ressources Habitat Indigne – 13.824 € En partenariat avec l'association L'escale - 2010/2011

Dans un programme d'intérêt général éradication de l'habitat indigne, mise en œuvre par une approche systémique, d'une démarche action en direction d'occupants aux lourdes problématiques sociales, et création de communautés de gestion de personnes et réseau parrainage et habitat.

OPH PERPIGNAN ROUSSILLON (PYRENEES-ORIENTALES)

MOUS pour l'accompagnement du projet PNRU sur la résidence Al Puig - Affermissement de la tranche conditionnelle année 1 – 70.950 €

COMMUNE DE PERPIGNAN (PYRENEES-ORIENTALES)

Elaboration et suivi du Plan de Sauvegarde et de la MOUS Baléares Roi de Majorque - Affermissement de la tranche conditionnelle – 104.471 €

OPH PERPIGNAN ROUSSILLON (PYRENEES-ORIENTALES)

MOUS Relogement et accompagnement social des familles sur les quartiers du Vernet – Prolongation – 201.400 €

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

Mission relogement 51 rue Masséna 69006 Lyon - 950 €

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le relogement (provisoire ou définitif) d'un ménage de Grand Lyon Habitat pour la réhabilitation complète de l'immeuble (en quartier ancien).

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

Mission Relogement 6 avenue Pierre Terrasse 69300 Caluire - 950 €

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le relogement (provisoire ou définitif) d'un ménage de Grand Lyon Habitat pour la réhabilitation complète de l'immeuble (en quartier ancien).

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

Mission relogement 50 cours Gambetta Lyon 7° - 5.700 €

Il s'agit d'une opération pour 3 locataires de Grand Lyon Habitat. En vue de gros travaux de réhabilitation, un des locataires doit être relogé temporaire pendant les travaux avec gestion du retour dans les lieux. Les 2 autres locataires bénéficieront, pendant les travaux, d'un accompagnement.

Année 2009

S.A. HLM DES CHALETS / SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE / HABITAT TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Projet de médiation inter-bailleurs - Immeubles Tintoret, Pergaud, Titien, Duhamel et enquête locataires (Janvier – Août 2009) – 16.561 €

Convention relative à la phase transitoire pour la mise en œuvre du projet inter-bailleurs

Suivi des indicateurs du projet de médiation en association avec l'Association Médiation, Prévention, Relais, chargée de sa mise en œuvre et réalisation d'une enquête auprès des locataires.

S.A. HLM DES CHALETS / SA PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE / HABITAT TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

Projet de médiation en direction des jeunes sur le quartier Bellefontaine pour la période de 2009/2011 (LOT N° 2) – 47.584 €

L'association MPR est chargée de la mise en œuvre du projet de médiation élargi à l'ensemble du quartier de Bellefontaine. URBANiS est chargé du suivi des indicateurs et de la réalisation d'une enquête annuelle auprès des locataires. Groupement avec l'association MPR.

SCI AQUITAINE HABITAT / SNI SUD OUEST(PYRENEES-ATLANTIQUES)

Mission d'audit socio-économique et juridique de 14 ménages de l'ensemble immobilier sis 4 rue Adoue et 24-26 boulevard des Pyrénées à Pau – 38.870 €

Audit social de 14 ménages d'un ensemble immobilier en projet de réhabilitation à Pau. Analyse juridique des droits et obligations des locataires et du propriétaire. Relogement provisoire et définitif des 14 locataires.

OPH PERPIGNAN ROUSSILLON (PYRENEES-ORIENTALES)

Contrat de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) visant à accompagner la réhabilitation de la résidence HLM du Puig quasi exclusivement occupée par une population gitane.

Cette mission comprend trois phases :

- 1 – Une étude sociologique préalable visant à mieux connaître les particularités de la culture gitane liées à la fonction d'habiter,*
- 2 – Une mission d'accompagnement des familles dans le cadre des travaux de réhabilitation,*
- 3 – L'organisation du relogement provisoire et/ou définitif des familles le cas échéant.*

URBANIS AMENAGEMENT (BOUCHES-DU-RHONE)

Enquêtes sociales et diagnostics complets.

Dans le cadre de la concession confiée à Urbanis Aménagement, l'objectif est de réaliser des diagnostics complets : sociaux, techniques et urbains pour évaluer la stratégie d'intervention à adopter.

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

MOS : diagnostic social et accompagnement locataires Feyzin

Assister le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les entreprises dans le bon déroulement et l'organisation du chantier, accompagner et informer les habitants pendant les travaux.

GRAND LYON HABITAT (RHONE)

MOS relogement Lyon 6^{ème}

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le relogement (provisoire ou définitif) de 12 ménages de Grand Lyon Habitat pour la réhabilitation complète de l'immeuble (en quartier ancien).

SA HLM SADIF DE SAINT OUEN (SEINE-SAINT-DENIS)

Réalisation d'une carte stratégique de développement

Le pôle immobilier social du groupe SOLENDI et le premier collecteur du 1% en Ile-de-France. Il est constitué de 3 sociétés HLM totalisant un parc d'environ 15 000 logements : Résidences de la Région Parisienne, SA HLM SADIF, SA HLM Le Foyer Noiséen. La mission d'Urbanis consiste en la réalisation d'un atlas cartographique pour l'aide à la décision et la communication avec leurs partenaires. Cet outil doit permettre à ces bailleurs de décider la localisation préférentielle des 2 000 logements futurs dont la production est prévue à l'horizon 2013.

Concevoir la planification spatiale et la programmation de projets d'aménagement

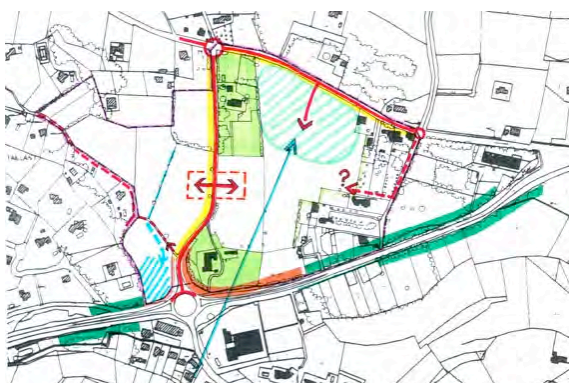


URBANIS conçoit des projets urbains, élabore des documents de planification urbaine, réalise des études urbaines, conduit des missions d'urbanisme opérationnel et réhabilite les sites touristiques.

Des équipes spécialisées révisent les Plans d'Occupation au Sol (POS) et élaborent les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de villes petites et moyennes, en mettant en synergie approche de terrain, concertation, Système d'information Géographique (SIG) et expertise juridique. URBANIS a ainsi réalisé plus de 60 PLU-POS depuis 2002.



URBANIS réalise des études urbaines pour le renouvellement urbain ou la requalification de quartiers, d'ensembles d'habitat social ou d'espaces publics. Les équipes intègrent à leur approche les dimensions sociale, sociologique, paysagère, économique, architecturale et de l'habitat. S'associant au besoin avec des maîtres d'œuvre URBANIS élabore les projets d'aménagement.



En urbanisme opérationnel, nos équipes réalisent les études d'impact, définissent les programmes, montent les dossiers de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), mettent en œuvre les Déclarations d'Utilité Publique (DUP).

Enfin, quelques intervenants disposent d'un savoir-faire spécifique et d'une riche expérience pour la réhabilitation des sites touristiques : études d'impact, chartes paysagères, opération Grand Site, plan de gestion et d'aménagement...

- **Etudes urbaines, Projets urbains, Urbanisme Opérationnel**

Année 2011

CONSEIL GENERAL DE L'ALLIER (ALLIER)

Diagnostic et étude du besoin en logement des jeunes – 16.100 €

Le Conseil Général de l'Allier est engagé dans une politique d'accueil de jeunes sur son territoire qui passe par des partenariats locaux encourageant et facilitant l'installation de jeunes actifs sur le département. Certains besoins très spécifiques nécessitent des solutions d'hébergement adaptées, notamment concernant les jeunes en apprentissage et en stage. Le Conseil Général de l'Allier profite de l'appel à projet Massif Central pour lancer une étude « test » sur la Communauté de Communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise afin d'évaluer l'offre et les besoins en logements des jeunes actifs et pré-actifs et proposer par la suite des solutions d'hébergement adaptées.

COMMUNE DE JUNAS (GARD)

Etudes préalables à la création d'une ZAC secteur du Bosquet – 13.450 €

Conception d'un projet d'extension d'une commune de 1000 habitants de la périphérie nîmoise: 90 logements, dont 25 % de logements sociaux et 20 % de logements en accession à la propriété abordable. Mise en application une approche environnementale de l'urbanisme concernant notamment la gestion des eaux pluviales, la qualité des espaces verts, les circulations douces et l'architecture bioclimatique. Montage du dossier de création de la ZAC incluant l'étude d'impact.

OPH DU GRAND ALES - LOGIS CEVENOL (GARD)

Perspectives pour les Prés Saint-Jean – 95.190 €

Conception de scénarios d'évolution du quartier des prés Saint-Jean à Alès (1500 logements sociaux), dans le prolongement du programme de rénovation urbain mise en œuvre par la commune avec le concours de l'ANRU. L'analyse du fonctionnement urbain et des usages du quartier, l'évaluation des réalisations du PNRU, la prise en compte des souhaits et des attentes des habitants et des acteurs du quartier conduira proposer 3 scénarios d'évolution à 15 ans : évolution du cadre bâti (réhabilitations, démolitions), recomposition des espaces publics, implantation de nouveaux programmes immobiliers, d'activités et d'équipements, tout ceci dans le cadre d'une programmation réaliste, chiffrée et échelonnée dans le temps.

BAIGNEUX-LES-JUIFS (COTE D'OR)

Etude d'urbanisme dans le cadre du dispositif "Eco-Village" – 10.075 €

A travers cette étude, la municipalité de Baigneux-les-Juifs souhaite réfléchir à la réhabilitation d'un logement communal, l'acquisition-réhabilitation d'un ancien hôtel, la construction de logements locatifs dans le lotissement communal et l'aménagement - sécurisation et mise en valeur - des principales rues du village.

MAGNY-LES-VILLERS (COTE D'OR)

Etude d'urbanisme dans le cadre du dispositif "Village Avenir" – 8.225 €

Suite à la mise en service du pôle scolaire, la municipalité profite de la procédure Village Avenir du Conseil Régional de Bourgogne pour étudier différents projets d'aménagement sur la parcelle accueillant l'école vouée à la démolition.

SAVIGNY-LE-SEC (COTE-D'OR)

Etude d'urbanisme dans le cadre du dispositif "Eco-Village" – 12.160 €

La procédure « Eco Villages Avenir » représente une véritable opportunité pour la commune qui souhaite poursuivre son action développement durable-économies d'énergie vers des projets de réhabilitation de bâtiments existants, construction de nouveaux logements et équipements, aménagements extérieurs.

NOGENT (HAUTE-MARNE)

Etude d'Urbanisme – 127.400 €

La municipalité de Nogent a engagé la phase opérationnelle permettant à la Ville et à ses habitants de recevoir un soutien technique et administratif dans l'avancement des projets définis par le diagnostic sur l'habitat privé et le commerce en lien avec les aménagements urbains à traiter.

COMMUNE DE MONTBLANC (GARD)

ZAC "Les Malauties II" Dossier d'enquête préalable à la DUP – 1.700 €

Année 2010

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER (HERAULT)

Etude Commerce Route de la Mer – cotraitance avec Bérénice - 54.925 €

Suite aux orientations du SCOT, il s'agit d'étudier la reconversion et le positionnement de l'appareil commercial du secteur dans un souci de recomposition urbaine, de mixité des fonctions à promouvoir (dont habitat), ceci en lien avec la desserte du tramway en cours de réalisation.

COMMUNE DE FONS OUTRE GARDON (GARD)

Mission d'assistance pour la modification du POS – 1.740 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CUBZAGUAIS

Avenant n°2 - Actualisation du SCOT – 15.000 €

Actualisation du SCOT du Cubzaguais

COMMUNE DE LE CAILAR (GARD)

Etude d'entrée de ville – 5.500 €

COMMUNE DE JUNAS (GARD)

Etude de faisabilité d'aménagement du quartier du Bosquet – 15.000 €

GRAND LYON (RHONE)

Aménagement du mail piéton de Craponne - Lot 1 études sociales – 13.473 €

La mission consiste à réaliser une étude sociologique (observations, entretiens, questionnaires) permettant de prendre en compte les usages et attentes des habitants et élus, en vue du réaménagement du mail piéton à Craponne.

Année 2009

COMMUNE DE REMILLY SUR TILLE (COTE-D'OR)

Etude "Cœurs de Villages" – 12.680 €

Étude « Cœurs de villages » visant à mettre en œuvre un plan pluriannuel d'actions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

COMMUNE D'ALISE SAINTE REINE (COTE-D'OR)

Etude "Cœurs de Villages" – 10.990 €

Accrochée au site remarquable qui vit la défaite de Vercingétorix, Alise Sainte Reine dispose d'atouts indéniables que l'aménagement "Grand Site National" rend encore plus prégnants. L'étude prévoit donc d'élaborer un plan pluriannuel d'actions permettant d'accompagner le développement touristique de la commune.

VILLE DE CHAMBERY (SAVOIE)

AMO pour une opération de renouvellement urbain sur le Faubourg Nézin

La ville de Chambéry a souhaité confier au groupement URBINO/URBANIS une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de répondre à ses besoins d'expertise dans le cadre du projet de restructuration urbaine prévue sur un secteur très ancien, le faubourg Nézin. La mission d'URBANIS est centrée sur l'analyse architecturale et sociale du bâti ancien présent sur ce faubourg, ancienne voie médiévale de liaison entre Chambéry et Aix les bains.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE THAU (HERAULT)

Aménagement des cœurs de villes dans le cadre du programme de revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité - Commune de GIGEAN – 15.500 €

Le diagnostic (analyse documentaire, repérage de terrains, entretien) d'un périmètre intégrant les 3 pôles commerciaux du centre ville doit permettre d'identifier et de hiérarchiser les enjeux : requalification et traitement des espaces publics, circulation et déplacements, équipements publics, développement économique. Le schéma de développement du cœur de ville se déclinera selon les enjeux définis à l'issue de ce diagnostic eux-mêmes déclinés en actions opérationnelles.

SPLA LYON CONFLUENCE (RHONE)

Etude espace public sur les rives de la Saône à Lyon Confluence

Étude des usages et perceptions d'une section de 1,5 Km des berges de Saône et préconisation au concepteur, préalablement à l'aménagement de ces berges. Observations, comptages, enquêtes, entretiens auprès d'acteurs.

COMMUNE DE SAINT PONS LA CALM (GARD)

Mission de conception des principes d'aménagement des zones d'extension définies dans le cadre de l'élaboration du PLU – 4.300 €

COMMUNES DE LANTHES (COTE D'OR) ET BILLY S/ OISY (NIEVRE)

Etudes "Coeurs de villages"

Études « Coeurs de villages » visant à mettre en oeuvre un plan pluri annuel d'actions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR (SAONE-ET-LOIRE)

Etude village Avenir

Étude préalable à l'aménagement d'un petit lotissement et restructuration de divers bâtiments.

- **Plans Locaux d'Urbanisme / POS**

Année 2011

COMMUNE DE FONTANES (GARD)

Modification et révisions simplifiées du PLU – 12.700 €

CA DE ST QUENTIN (AISNE)

Elaboration du PLU intercommunal (EAU Mandataire) – 48.000 €

GROUPE GGL

DUP ZAC La Rouchère - Les Plantiers à Creissan (Hérault) 2.025 €

COMMUNE DE CASTRIES (HERAULT)

1ère modification du PLU – 3.800 €

COMMUNE DE MONTBLANC (HERAULT)

1ère modification du PLU – avenant – 1.240 €

COMMUNE DE POUZOLS (HERAULT)

Révision générale du POS valant élaboration du PLU – 30.210 €

COMMUNE DE CAISSARGUES (GARD)

Révision du POS valant élaboration du PLU – 41.610 €

Élaboration du plan local d'urbanisme d'une commune de 3500 habitants de l'agglomération nîmoise. Définition des modalités de développement de la commune, en intégrant les nombreuses contraintes du territoire : plaine inondable du Vistre, zone Natura 2000 des costières de Nîmes, terroir AOC...

COMMUNE DE CREISSAN (HERAULT)

Révision du POS valant élaboration du PLU – 42.640 €

COMMUNE DE SERVIAN (HERAULT)

Modification du PLU – 6.070 €

COMMUNE DE MONTAGNAC (HERAULT)

Modification et révision simplifiée du PLU – 5.100 €

COMMUNE DE CAISSARGUES (GARD)

Révision du POS valant élaboration du PLU – 47 610€ - 09/2011

COMMUNE DE POUZOLS (HERAULT)

Révision du POS valant élaboration du PLU – 30 210€ - 09/2011

Année 2010

COMMUNE DE VALLABRIX (GARD)

Elaboration du PLU – 29.520 €

COMMUNE DE ST-LAURENT DES ARBRES (GARD)

Révision générale du POS valant élaboration du PLU – 27.100 €

COMMUNE DE SAINT-VICTOR LA COSTE (GARD)

Mission d'assistance pour la modification du POS - 600 €

COMMUNE DE FONTS OUTRE GARDON (GARD)

Mission d'assistance pour la modification du POS – 1.740 €

COMMUNE DE CLARENSAC (GARD)

5ème modification du POS - 5.000 €

COMMUNE DE VENDARGUES (HERAULT)

Révision générale du POS valant élaboration du PLU – 54.250 €

COMMUNE DE CLAPIERS (HERAULT)

Modification du POS – 3.120 €

COMMUNE D'ESPELUCHE (DROME)

Ouverture de Zone AU - 3.175 €

Modification du PLU ayant pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU située à l'entrée Ouest du village, sur laquelle a été instaurée la servitude L 123-2 a, du code de l'urbanisme, dans l'attente de la définition d'un projet d'aménagement.

*Ce projet d'aménagement devra être élaboré en articulation étroite :
avec le projet de contournement du village
la mise en compatibilité du PLU avec le PLH de l'agglomération.*

Année 2009

COMMUNE DE MONTAGNAC (HERAULT)

Modification du POS - 2ème révision simplifiée du POS

COMMUNE DE SAINT-VICTOR LA COSTE (GARD)

Modification du POS - 6ème modification du POS – 2.820 €

COMMUNE DE CREISSAN (HERAULT)

Révisions simplifiées du POS et modification

BOYER PERCHERON POUR LA COMMUNE DE SAINT BRES (HERAULT)

Révision générale du PLU

Révision générale du PLU

COMMUNE DE POUZOLS (HERAULT)

Modification du POS

COMMUNE DE FONS OUTRE GARDON (GARD)

Deux révisions simplifiées du POS – Révision générale du POS valant élaboration du PLU

Modification du POS

COMMUNE DE CORNEILHAN (HERAULT)

1ère modification du POS

COMMUNE DE SAINT MAMERT DU GARD

Révision simplifiée du PLU

COMMUNE DE CLAPIERS (HERAULT)

Révision du POS valant élaboration du PLU

COMMUNE DE MANDUEL (GARD)

Mission d'assistance pour la révision simplifiée et la modification du PLU

COMMUNE DE LA BRUGUIERE (GARD)

Reprise de l'élaboration du PLU

COMMUNE DE CASTRIES (HERAULT)

Modification du POS

COMMUNE DE NEZIGNAN L'EVEQUE (HERAULT)

Révision simplifiée du POS (Projet immobilier sur l'emprise de la cave coopérative)

Révision simplifiée du POS (Projet d'aménagement de Saint Alban)

COMMUNE DE JONQUIERES ST VINCENT (GARD)

Révision simplifiée n° 2 du PLU

COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ (HERAULT)

Révision générale du PLU

COMMUNE DE MONTBLANC (HERAULT)

Modification du PLU

COMMUNE D'AIMARGUES (GARD) – CLIENT GROUPE GGL

Assistance à la définition du projet communal à 5/10 ans

COMMUNE DE SAINT SIFFLET (GARD)

Modification du POS

COMMUNE D'UZES (GARD)

4^{ème} modification du PLU

Année 2008

VILLE DE BOURG SAINT ANDEOL (ARDECHE)

Modification du PLU dont l'objet est l'implantation d'une entreprise

COMMUNE DE CASTRIES (HERAULT)

Révision de POS valant élaboration de PLU - Révision simplifiée du POS

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTAGNE HAUT LANGUEDOC (HERAULT)

Révisions simplifiées du PLU de Fraïsse sur Agout et de La Salvetat sur Agout

COMMUNE DE RESTINCLIERES (HERAULT)

Révision simplifiée du POS

COMMUNE DE SAINT-DREZERY (HERAULT)

Modification simplifiée du POS

COMMUNE DE CALVISSON (GARD)

Révision générale du PLU

COMMUNE DE SAINT-LAURENT DES ARBRES (GARD)

Révision simplifiée du PLU

COMMUNE DE FOURQUES (GARD)

Révision générale du POS valant élaboration du PLU et Révision simplifiée du POS - 34 440 €

COMMUNE DE CAVEIRAC (GARD)

Révision générale du PLU – Modification du POS en vue du report du contournement Ouest de Nîmes - Modification du POS en vue de la modification du règlement des zones IINA

COMMUNE D'ARAMON (GARD)

Modification et révision simplifiée du POS

COMMUNE DE FONTARECHES (GARD)

Révision du POS valant élaboration du PLU

COMMUNE DE BERNIS (GARD)

7^{ème} modification du POS

- **Réhabilitation de sites touristiques**

Année 2005

COMMUNE DE FONTAINE DE VAUCLUSE (VAUCLUSE)

Opération Grand Site

Étude chiffrée sur l'impact économique de la gestion du site : identifier le rôle de chacun des acteurs, faire le bilan des dépenses actuelles et futures de la gestion du site, identifier les recettes générées par le site.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS (HAUTES-ALPES)

Consultation pour la réalisation d'une charte architecturale et paysagère

Dans le cadre d'une Opération Grand Site, réaliser une charte architecturale et paysagère pour la Vallée de la Clarée et la Vallée Etroite. Le développement et la fréquentation actuels menacent leur patrimoine. Objectif : enrayer les appauvrissements qualitatifs constatés.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN (LOIRE)

Élaboration de la charte paysagère

À partir du diagnostic paysager réalisé par le Parc, et de la Charte 2000-2010, il s'agit d'établir un programme d'actions afin de valoriser le territoire.

Année 2004

COMMUNES DE MAUGUIO ET CARNON (HERAULT)

Protection et aménagement durable du Lido du Petit Travers

Étude qui consiste à proposer un aménagement de la plus grande plage de l'agglomération de Montpellier (1,5 million de visiteurs par an). L'objectif est double : apporter une réponse durable au problème de l'érosion et mieux gérer la fréquentation et les usages. Cette étude est menée en concertation étroite avec l'ensemble des décideurs locaux (mairies, conseil général, services maritimes... etc).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMITIENNE (HERAULT)

Diagnostic, élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion pour l'aménagement et la valorisation du pôle patrimonial et touristique

Année 2003

DIREN LANGUEDOC ROUSSILLON – SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE

Opération Grand Site "Camargue Gardoise"

Mise en forme du programme (objectifs et modalités de mise en œuvre).

VILLE DE SETE (HERAULT)

Protection, aménagement durable et mise en valeur du Lido de Sète à Marseillan

Définition du programme général et du montage d'opération.

Année 2002

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LA PRESERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU GRAND SITE DE NAVACELLES ET DE SA REGION (HERAULT)

Étude de définition d'un programme d'ensemble d'actions coordonnées et concertées

Cette étude servira de base à l'établissement de la « Convention Grand Site » pour la mise en œuvre et le financement de l'Opération Grand Site de Navacelles.

ASSOCIATION NATIONALE DES GRANDS SITES DE FRANCE

Mission de Bureau d'Assistance Technique

Après de l'association qui regroupe 30 Grands Sites Nationaux, mission d'appui et de mise en forme des réflexions thématiques du réseau. Organisation du contenu des rencontres annuelles.

COMMUNE DE FONTAINE DE VAUCLUSE (VAUCLUSE)

Étude de fréquentation sur le site de Fontaine de Vaucluse

Cette étude vise à établir un diagnostic quantitatif et qualitatif de la fréquentation, à identifier les atouts et disfonctionnements perçus par les visiteurs et à alimenter la réflexion sur la mise en place de l'opération Grand Site.

COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH (GIRONDE)

Évaluation de l'Opération Grand Site de la dune du Pilat

Propositions d'amélioration sur le paysage, l'environnement, l'accueil du public, en vue d'inscrire ce site dans une perspective de « développement durable ». Étude en deux phases : évaluation de la précédente Opération Grand Site et propositions.

- **Autres références**

AGENCE FRANÇAISE DE L'INGENIERIE TOURISTIQUE (AFIT)

Élaboration d'un guide sur la contribution du tourisme à la gestion des sites naturels touristiques

BUTTE MONTMARTRE (VILLE DE PARIS)

Étude du fonctionnement touristique et programmation de la revalorisation du site de Montmartre

COMMUNE DE SIXT-FER-A-CHEVAL (HAUTE-SAVOIE)

Mission d'assistance à la rédaction d'une charte afin de relancer une opération Grand Site National

DOMAINE DE CHAMBORD (CHER)

Établissement du schéma directeur d'accueil du public

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT LANGUEDOC ROUSSILLON

Opération Grand Site National Camargue Gardoise. Étude de fréquentation du site classé de la plage de l'Espiguette et de celui d'Aigues-Mortes

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MARTINIQUE

Plan de gestion du site de la Montagne Pelée, préparation d'une opération grand site

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, PREFECTURE DU FINISTERE

Mise au point du programme de réhabilitation de la pointe du Raz

Analyse du site, de sa détérioration. Proposition d'une nouvelle organisation paysagère et spatiale, négociation avec les communes de Plogoff et de Cleden Cap Sizun. Mission considérée comme la première Opération Grand Site.

PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Trois Îlets–Diamant-Anse d'Arlet. Charte paysagère intercommunale avec diagnostic et programme d'action

**SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE –
DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT LANGUEDOC ROUSSILLON**

Opération Grand Site National Camargue Gardoise. Mise en forme du programme de l'OGS Camargue Gardoise

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU MONT VENTOUX (VAUCLUSE)

Étude de réhabilitation du sommet du Mont Ventoux

UNION EUROPEENNE

Intervention au colloque de la DG11 à Lisbonne "Tourisme durable et Natura 2000 - Contribution des acteurs privés à la gestion des sites naturels touristiques"

**VILLE DE CASSIS – CONSERVATOIRE DU LITTORAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR –
FONDATION PAUL RICARD**

Étude d'aménagement et de gestion de la calanque et de la presqu'île de Port-Miou à Cassis



Aménager les quartiers anciens

La revitalisation durable des quartiers anciens n'aboutit pas toujours sur la base du volontariat des propriétaires. Lorsque des interventions plus volontaristes et parfois coercitives sont nécessaires, URBANIS assure, avec sa filiale URBANIS AMENAGEMENT, le rôle d'aménageur spécialisé en quartiers anciens avec l'ensemble des tâches d'ordonnancement, de conduite, de communication et de gestion d'une opération d'aménagement.



Suivant le degré de maîtrise du foncier par la puissance publique et son implication opérationnelle, l'action d'Urbanis Aménagement peut prendre la forme d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à une action municipale en régie, d'un mandat, ou d'une convention de concession.

URBANIS procède à toutes les études opérationnelles, notamment les études de calibrage et de relogement dans le cadre de la procédure THIRORI, proposée par l'ANAH. Urbanis Aménagement peut ensuite acquérir la propriété, à l'amiable, par voie de préemption ou par expropriation des biens immobiliers nécessaires à la réalisation de l'opération, dans le cadre du contrat passé avec la collectivité.



Urbanis Aménagement gère les biens acquis occupés ou vacants jusqu'à leur remise ou leur cession (gestion locative, mobilisation du syndic, rôle actif de copropriétaire responsable), prend toute disposition utile pour mettre un terme aux situations de danger immédiat et assurer la sauvegarde et la protection des biens contre les occupations irrégulières.

Urbanis Aménagement réunit les informations relatives aux ménages et prépare le relogement des occupants de bonne foi.

Urbanis Aménagement réalise les travaux de réhabilitation ou de démolition, cède les biens immobiliers, selon un plan d'action défini avec la Ville, à des bailleurs privés ou sociaux, à des accédants à la propriété.



Selon les termes du mandat ou de la concession passée avec la ville, URBANIS rend compte scrupuleusement, et en détail, des montants dépensés et de l'utilisation de la participation de la ville.

Concession d'aménagement – Eradication de l'habitat indigne – Marseille (Bouches-du-Rhône)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Marseille

Contact Urbanis Aménagement Marseille : 04 86 26 06 85

Participation de la Collectivité au coût de l'opération : 10 Millions €

Durée de la mission : 2007/2015

Problématique

Par délibération du 11 mars 2002, le conseil municipal de la ville de MARSEILLE a approuvé le protocole d'accord entre l'Etat et la Ville relative à l'éradication de l'habitat indigne et pris en application des priorités définies par la loi SRU du 13 décembre 2000.

Ce plan se décline en 5 objectifs dont **la lutte contre l'habitat indigne dans le diffus**, visant le traitement dans tout MARSEILLE des immeubles ou des logements présentant une situation de *péril ou d'insalubrité*.

Il a été évalué à 350 le nombre d'immeubles à faire réhabiliter dans le cadre d'une OAHD. Leur fonctionnement pourra être redressé en maintenant la structure foncière ou en la modifiant à la marge au moyen d'un plan de redressement mis en oeuvre à l'aide de dispositifs incitatifs.

Pour les immeubles les plus dégradés, une intervention lourde (restructuration ou démolition /reconstruction) est prévue dans le cadre d'une concession d'aménagement. 150 immeubles isolés ou en îlots à restructurer en profondeur ou à démolir ont été évalués pour rentrer dans le cadre d'une démarche plus globale de renouvellement urbain.

L'objectif prioritaire est de permettre aux ménages logés dans ces immeubles d'accéder à un logement décent et dans des conditions d'occupation acceptables.



Missions du concessionnaire

URBANIS AMÉNAGEMENT assure l'Eradication de l'Habitat Indigne à hauteur de 75 immeubles et de 25 lots de copropriétés en diffus.

Les tâches sont les suivantes :

- Procéder à toutes études opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet.
- Acquérir la propriété, en priorité à l'amiable ou par voie de préemption, ou d'expropriation (pour raisons d'insalubrité, de péril, de carence ou d'aménagement, des biens immobiliers bâtis ou non bâtis, et/ou des îlots), les lots de copropriété ainsi que les droits mobiliers compris dans le périmètre de l'opération, et ceux qui, situés en dehors de ce périmètre, sont nécessaires pour la réalisation des ouvrages inclus dans l'opération.
- Gérer les biens acquis occupés ou vacants jusqu'à leur remise ou leur cession. Prendre toutes dispositions utiles pour mettre un terme aux situations de danger immédiat et assurer la sauvegarde et la protection des biens contre les





occupations irrégulières. Assurer la gestion locative des biens occupés. Participer au fonctionnement de la copropriété. Agir en copropriétaire responsable.

- Préparer le relogement des occupants de bonne foi, réunir les informations sur la connaissance des ménages, assurer la hiérarchisation en fonction des priorités de ces opérations en cas d'acquisition et en cas de défaillance du propriétaire ou de l'exploitant en application de l'article L 521-3 -2. La recherche de logements temporaires et définitifs est menée par le CCAS et le service logement de la Ville de Marseille.
- Indemniser ou réinstaller les commerçants, artisans ou autres bénéficiaires de droits ; les informer sur les différentes aides dont ils peuvent bénéficier.
- Réaliser les travaux.
- Céder les biens immobiliers bâtis ou non bâtis, selon le plan d'action retenu avec la Ville à des bailleurs privés ou sociaux, aux collectivités ou groupement de collectivités publiques intéressés, aux associations syndicales ou foncières, aux accédants à la propriété, en préservant comme il se doit le droit au relogement des occupants et en respectant le programme général de l'opération, notamment les objectifs de logements sociaux, en locatif ou en accession.
- Mettre en place des moyens efficaces pour assurer la commercialisation dans les meilleures conditions possibles. Organiser toute structure d'accueil et de conseil pour des acquéreurs potentiels. Préparer et signer tous les actes nécessaires. Elaborer le cahier des charges de cession et le soumettre à l'approbation du concédant.
- Assurer l'ensemble des tâches de conduite, d'ordonnancement, de communication et de gestion de l'opération.
- D'une manière générale, assurer l'ensemble des études, les tâches de gestion et la coordination indispensable pour la bonne fin de l'opération, et assurer en tout temps une complète information de la Collectivité concédant sur les conditions de déroulement de l'opération.

Avancement de la Concession

Début 2011, après trois années d'activités, les résultats opérationnels sont les suivants :

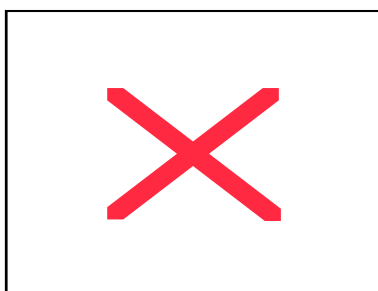
En matière de maîtrise foncière :

- 40 lots ont été acquis, à l'amiable, suite à la prise de diverses procédures (péril, insalubrité) permettant la maîtrise complète de 11 immeubles de 2 à 10 logements chacun,
- 3 bâtiments complets sont en voie d'acquisition à l'occasion de ventes aux enchères, ou préemption (DIA), pour lesquelles Urbanis Aménagement s'est substituée à la Ville dans le cadre du traité de concession EHI.

En matière de recyclage des immeubles :

- Urbanis Aménagement a réalisé 5 études d'îlots permettant à la ville de définir sa stratégie d'intervention sur certains immeubles ou cœurs d'îlots

- Sur la base de bilans prévisionnels, recettes / dépenses / déficit pris en charge par la Ville, l'élue en charge du dossier a validé les produits de sortie sur 12 immeubles
- Pour 16 autres immeubles des hypothèses de programme ont été soumises par Urbanis Aménagement.



En matière de produits de sortie:

- la première opération de 4 logements, résidence Georges Braque, en accession à coût maîtrisé, dans le cadre du chèque premier logement de la Ville de Marseille et disposant de l'eau chaude solaire, a été commercialisée durant l'été 2010, et livrée à ses quatre acquéreurs (jeunes couples) en février 2011.
- Deux autres immeubles en accession sociale sont dans leur phase travaux.
- Un autre immeuble est au niveau PC par un bailleur social (LOGIREM)
- Une opération RHI a été montée. Le périmètre a été déclaré éligible par la Commission Nationale RHI et l'étude de calibrage financée. Les acquisitions sont en cours.

En matière de relogement

- au cours des études d'îlots environ 50 ménages ont été enquêtés
- Une douzaine de ménages ont été relogés dans le cadre d'un dispositif de logements relais mis en place par la Ville de Marseille pour les Périls et l'insalubrité.

Les dépenses engagées sur les trois premières années (2008/2010) s'élèvent à 2,8 Millions d'Euros TTC dont 1,1 Millions d'Euros pour les acquisitions et 0,5 Million d'Euros pour les travaux.

Les premières recettes prévues en fin 2010 sont intervenues début 2011 pour un montant de 650.000 € pour les 4 logements vendus.

En conclusion :

L'opération reste tributaire des services de l'Etat sur les arrêtés d'insalubrité, déclencheur des mutations foncières, à l'amiable ou par expropriation Mais une fois les démarches maîtrisées par les différents services, les négociations amiables peuvent être assez rapides ensuite.

La réussite de la première opération en accession sociale est un signe encourageant pour la mixité urbaine et le retour des propriétaires occupants. Le lancement d'opérations de RHI, aidées par l'ANAH, permet de réaliser du logement social en renouvellement urbain, pour des logements durables et dignes de leurs habitants.

Année 2011

PLAINE COMMUNE (SEINE-SAINT-DENIS)

Etude pré opérationnelle sur 5 îlots à Aubervilliers – 18.850 €

SAINT-FLORENTIN (YONNE)

Etude préalable pour un financement THIRORI sur l'îlot du Courquillon – 3.970 €

Pour accompagner son OPAH-RU, la Ville de Saint Florentin souhaite mettre en œuvre des opérations d'aménagement sur des îlots dégradés et lancer des Opérations de Restorations Immobilières sur des immeubles déclarés insalubres.

VILLE DE MACON (SAONE-ET-LOIRE)

Etude préalable à une OPAH RU au centre ville – 58.850 €

A Mâcon, appauvrissement des ménages, précarisation économique et déqualification du parc poussent la ville dans une réflexion lui permettant de porter des actions diversifiées pour attirer des habitants, requalifier l'habitat, maintenir la population résidente, agir sur l'habitat indigne, la précarité énergétique et la vacance.

VILLE DE NOGENT (HAUTE-MARNE)

Etude d'une OPAH-RU – 205.471 €

La ville de Nogent a souhaité mettre en place une mission d'étude et de suivi selon deux phases : un diagnostic (commerce, logement, lisibilité urbaine) permettant d'avoir une bonne connaissance du territoire, et une phase opérationnelle visant à assister la commune dans la mise en oeuvre des actions issues du diagnostic.

Année 2010

COMMUNE DE LUNEL (HERAULT)

Suivi animation OPAH RU. Durée : 5 ans – 482.425 €

Nouvelle opération sur le centre ancien. Objectifs : la lutte contre l'habitat indigne, la production de logements à loyers maîtrisés, le soutien aux propriétaires occupants modestes ainsi que la valorisation du patrimoine ancien. La lutte contre la précarité énergétique et la mise en oeuvre de l'amélioration thermique des bâtiments représentent également un volet fort de l'opération. La mise en oeuvre des opérations de réaménagement d'îlots dégradés, engagée lors de la précédente OPAH RU sera poursuivie.

VILLE DE MARIGNANE (BOUCHES-DU-RHONE)

Etude pré-opérationnelle OPAH RU - Proposer une stratégie d'intervention en matière d'habitat au sein d'une stratégie plus globale visant à redonner une "âme" au centre ville de Marignane - 47.352 €

L'état des lieux et les objectifs ayant été arrêtés et présentés dans le dossier de candidature au PNRQAD, il s'agit d'en définir les modalités de mise en œuvre opérationnelle. L'équipe municipale souhaite désormais identifier les outils, les dispositifs et leur articulation qui permettront la réalisation de ce projet complexe et ambitieux de requalification et revitalisation urbaine d'un centre ville de 12 hectares.

CAISSE DES DEPOTS

Prestation de conseil pour le renouvellement urbain – Marché a bons de commande

Il s'agit d'une mission d'expertise et d'assistance visant à optimiser l'action CDC dans son intervention dans les quartiers anciens face à la diversité et la complexité des situations rencontrées. Reposant sur des contextes opérationnels précis de sites urbains déqualifiés et désignés en amont par le réseau de la CDC, Urbanis met à disposition son réseau d'experts (seniors et juniors) sur l'ensemble des problématiques et difficultés potentielles rencontrées.

VALENCIENNES METROPOLE (NORD)

Etude pré opérationnelle d'OPAH RU et ORI – 149.975 €

Etude pré opérationnelle d'OPAH RU couplée à une étude de faisabilité d'ORI sur certains secteurs du territoire de l'Agglomération Valenciennoise retenus au titre du PNRQAD. L'objectif de l'étude est de définir un dispositif opérationnel suite à la fin des 2 OPAH RU sur les secteurs de Valenciennes centre et du corridor minier. Ce nouveau dispositif intégrera une réelle problématique de renouvellement urbain sur les îlots les plus dégradés. D'une durée de 8 mois, elle doit permettre à la CAVM de démarrer un nouveau dispositif avec les financements PNRAD, début 2011.

SACICAP MIDI MEDITERRANEE (BOUCHES-DU-RHONE)

Convention de partenariat en faveur des propriétaires occupants

La SACICAP a voulu inscrire son intervention dans la région Provence Alpes Côte d'Azur au travers d'un partenariat local avec URBANIS pour favoriser la réalisation de travaux de sortie d'habitat indigne et mises aux normes de décence dans le cadre de politiques nationale et/ou locales de l'habitat, notamment travaux de lutte contre la précarité énergétique, et d'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. L'intervention de la SACICAP prend la forme d'une avance de subventions ou de prêts travaux "Missions sociales" sans intérêt. URBANIS conseille et accompagne les propriétaires occupants (5) pour l'obtention de ces aides financières complémentaires à celles de l'ANAH.

VILLE DE PAU (PYRENEES-ATLANTIQUES)

Suivi-animation d'une OPAH RU (dans le cadre d'une concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération de revitalisation du centre ville de Pau) – 2010 / 2015 – 682.340 €

Animation du volet incitatif de l'OPAH RU (accueil du public, diagnostic, conseil et assistance aux propriétaires, montage dossiers ANAH - mise en place d'un dispositif de relogement). URBANiS assure aussi une mission de veille foncière et de suivi DIA en lien avec le concessionnaire.

Groupement avec la SIAB.

URBANIS AMENAGEMENT (BOUCHES-DU-RHONE)

RHI Séraphin à Marseille - 450 €

Soutien à la mise en œuvre de la demande de financement de la phase pré-opérationnelle d'une RHI, îlot urbain situé entre la rue de Lyon, la traverse du Moulin à Vent et la rue Séraphin à Marseille. Elaboration des dernières moutures des bilans financiers RHI selon 3 scénarios d'aménagement.

Année 2009

VALENCIENNES METROPOLE (NORD)

Programme national de requalification des Quartiers Anciens dégradés – 19.875 €

Mission d'assistance à la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole pour sa candidature dans le cadre du PNRQAD. L'assistance porte principalement sur le volet méthodologique (contenu du dossier, plan détaillé, mise en perspective des éléments pertinents), évaluation des dispositifs et outils existants, et préconisations d'intervention à l'échelle des secteurs retenus.

VILLE DE MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHONE)

Phase pré opérationnelle d'une RHI sur un îlot situé rue de Lyon, rue du Moulin à Vent et rue Séraphin à Marseille – 5.000 €

Cette mission comprend la réalisation d'un diagnostic multicritères sur cet îlots dégradé d'une trentaine d'immeubles : morphologie urbaine, environnement urbain, état du bâti et insalubrité, occupation sociale, propriété... Plusieurs scénarios de restriction ont ensuite été élaborés sur la base de ce diagnostics. L'étude s'est prolongée par l'approfondissement du scénario choisi par la ville et le montage d'une opération de résorption de l'habitat insalubre. (avec Urbanis aménagement).

DRASS 13 (BOUCHES-DU-RHONE)

Diagnostic insalubrité avec préconisation de travaux et estimation des coûts – 10.584 €

Dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne, la DRASS des Bouches-du-Rhône souhaite s'adjoindre la collaboration de techniciens et d'experts en bâtiments pour l'aider à préparer les dossiers d'insalubrité.

VILLE DE NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE)

Animation et conduite de l'OPAH RU - lot A : volet incitatif – 2009 / 2014 – 1.236.963 €

La ville de Nanterre engage une action renforcée sur des immeubles ciblés et quelques îlots du centre ville par la mise en place d'un dispositif mixant des actions incitatives, coercitives et curatives dans le cadre d'une OPAH de Renouvellement urbain. L'animation et la conduite sont réparties en 3 lots :

Le lot A se concentre sur l'animation du volet incitatif de l'OPAH et vise le traitement des logements indignes en secteurs dits "diffus" : il s'agit de traiter des situations ponctuelles d'indignité dans la totalité des immeubles du périmètre. L'accompagnement est renforcé pour certaines adresses en état médiocre ou dégradé : 48 immeubles vont faire l'objet de diagnostics approfondis en début d'opération pour déterminer une stratégie d'intervention appropriée.

Le lot B traite le volet coercitif par le biais de RHI (résorption d'habitat insalubre) et ORI (opération de restauration immobilière) sur 8 immeubles au total.

Le lot C consiste en la réalisation d'études d'aménagement sur 3 îlots prioritaires.

VILLE DE NIORT (DEUX-SEVRES)

Opérations d'aménagement dans le cadre de l'OPAH RU - 22.540 €

Notre mission a pour objectif d'éclairer le programme d'aménagement au regard des enquêtes menées auprès de la population et de l'analyse du marché immobilier, et d'apporter une expertise sur le montage opérationnel complexe en centre historique.